Analyse Socio-Politique De Nos Espaces Verts Urbains À Nairobi.

Perspectives Sur La (Re) Production Et (Re) Construction De l'Injustice Spatiale Dans La Consommation des Réserves De Caractère Public Dans La Ville.

Une Enquête Critique Sur Les Résultats des Interventions des Acteurs Non Étatiques Dans La Gestion Et La Conservation Des Aires Protégées Urbaines.

Teresa Wanjiru MBATIA

Cette thèse a été soumise au respect des exigences pour une philosophie doctorat en géographie urbaine, fondé sur un programme de surveillance conjoint entre Montaigne de l'Université de Bordeaux en France et à l'Université de Nairobi au Kenya.

September, 2016

DÉCLARATION1

Je déclare que cette thèse est mon propre travail original et n'a pas été soumise à une autre université ou institution de tout autre diplôme ou qualification professionnelle.



Teresa Mbatia

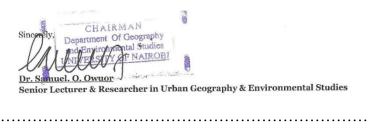
September 2016.

Cette thèse a été soumise pour examen, avec l'approbation de mes directeurs de recherche.



Professor Bernard Calas

Université Montaigne de Bordeaux, France



Doctor Samuel O. Owuor Université de Nairobi, Kenya

2

¹ Electronic Signatures

Cette thèse est sur l'historique et contemporain, social, politique et économique des forces, qui ont conduit à la (re) production et (re) construction d'injustice spatiale, de la consommation des espaces verts publics socialement valorisées urbaines à Nairobi. À l'aide d'un cadre de l'écologie politique urbaine (EPU), l'étude examine les forces structurant et les acteurs qui ont déterminé et continuent à la forme, les caractéristiques et les tendances, d'utilisation et accès, de la nature urbaine se réserve dans la ville. La question de recherche central de l'étude est, quels sont les processus sociaux, politiques et économiques passés et présents qui déterminent l'utilisation et l'accès des espaces verts urbains pour différents groupes sociaux à Nairobi? L'étude a été guidée par trois objectifs principaux : (1) d'enquêter sur le contexte historique, dynamique, sociale, politique et économique, impliqué dans les espaces verts urbains de création à Nairobi; (2) afin d'étudier les politiques passées et présentes et des législations guidant l'utilisation, gestion et conservation de l'urbain protégé des zones, ainsi que les résultats des législations pour différents groupes sociaux et (3) d'examiner les résultats sociaux des interventions de l'acteur non étatique, dans la conservation et la gestion des aires protégées urbaines, sur l'utilisation et l'accès des espaces verts urbains publics, pour différents groupes sociaux. L'approche méthodologique utilisée était l'histoire de l'environnement et de la construction sociale de la nature. L'étude a recueilli des données qualitatives et analyse les informations à l'aide d'un style d'analyse critique du discours.

Le premier argument que rend la thèse est que les inégalités sociales et spatiales dans l'utilisation et l'accès nos espaces verts urbains à Nairobi se fonde sur l'histoire urbaine de la ville coloniale, fondée par les impérialistes britanniques et mis au point à l'aide de la ségrégation raciale institutionnalisée, comme la principale stratégie de planification et de gestion urbaine. Basé sur un examen critique des résultats sociaux, des politiques et législations dans la période postcoloniale, je fais le deuxième argument que les gouvernements post indépendantes et moyens, a continué à reproduire injuste nos espaces verts urbains, en omettant de traiter l'oppression et l'autocratie, construit dans les forces structurantes et les institutions, hérités de l'administration coloniale. Par conséquent, pendant une longue période après l'indépendance, autre désenchantement des groupes sociaux vulnérables et marginalisés ont continué, limitant leur utilisation équitable et l'accès des ressources naturelles socialement valorisées.

Le discours de l'époque est qu'ouverture aux acteurs non étatiques, augmentera les possibilités pour les groupes sociaux marginalisés et vulnérables, soient habilitées à prendre des décisions sur la gestion et l'utilisation durable des ressources. On croit que cela permettra aux collectivités de durablement pour utiliser et accéder aux ressources naturelles, réduire la pauvreté, améliorer les moyens de subsistance, prestation de services et améliorer la conservation et gestion. Ainsi, environ de la dernière décennie un,

indépendant des gouvernements ont modifié leurs politiques, par l'ouverture à la participation du public dans la gestion et la conservation de la nature urbaine se réserve notamment dans la ville. Ces changements dans la politique font partie des déplacements plus loin le gouvernement de l'État centré, vers une autonomisation locale, conformément à la Constitution du Kenya a récemment promulgué (CoK) 2010. L'idée maîtresse de la thèse vient ici, où j'ai une question l'affirmation que la participation citoyenne permettra d'améliorer la justice sociale et spatiale. Par conséquent, une plus grande partie de la thèse étudie les résultats sociaux des interventions par des acteurs non étatiques dans la gestion et les réserves de conservation de la nature en ville, sur les différents groupes sociaux.

L'étude a porté sur des exemples d'interventions par des acteurs non étatiques, à travers diverses formes de coalitions formelles et informelles avec l'Etat, pour la participation du public dans la gestion et la conservation de nos espaces verts urbains trois à Nairobi, où proposées ou mises en œuvre des initiatives qu'elles ont été considérées bonnes pratiques de l'espace public abordables au travail, par les autorités. Dans le premier cas, l'étude a examiné les contributions et les résultats des interventions dans la réhabilitation de la réserve forestière de Karura, situé au nord-ouest de Nairobi, par les amis de Karura-Community Forest Association (FKF-CFA), basé sur un partenariat de cogestion formalisée auprès de l'Office de l'État responsable, Kenya Forest Service (KFS), tel qu'il est ancré dans la Forest Act de 2005, des dispositions pour la participation du public. Le second cas entraîné à étudier les résultats d'un tableau des interventions de conservation de l'habitat et la faune par plusieurs Organisations Non gouvernementales (ONG), parfois par le biais de coalitions informelles occasionnelles avec Kenya Wildlife Service (KWS), l'Agence d'État responsable du parc, dans le but de préserver l'écosystème du Parc National de Nairobi (NNP), que habitats fauniques en dehors des zones protégées.

Le troisième et dernier cas centré sur l'étude des interventions par le biais de résistance par les amis du parc de la ville (OFPP), une organisation de la société civile (OSC) composé d'une variété de professionnels et les résidents intéressés par le bien-être de ville parc forestier (CPF), une forêt d'un parc public au coeur de Nairobi, relevant de la compétence d'une administration locale, le comté de ville de Nairobi (NCC). Étant donné que les trois verts dans la ville relèvent de différents organismes gouvernementaux, la nouvelle série étude dehors pour explorer comment la notion de justice spatiale ou inclusion, comme défini par la Constitution du Kenya et autres documents de politiques officielles, discours, est « spatialement pratiquée » dans les stratégies de gouvernance des trois autorités différentes, comme ancré dans leurs politiques et législations en dehors de l'abit de variance dans le cas des résultats des interventions par les amis du parc de la ville (OFPP), la thèse soutient que sous le couvert de la participation communautaire, les acteurs non étatiques ont perpétué les inégalités sociales et spatiales sous forme d'à l'exclusion des populations vulnérables et marginalisées d'utiliser et accéder à la nature

des réserves dans la ville. Principalement composé de certains types d'élites (ONG, universitaires, les milieux d'affaires et les groupes sociaux-culturels privilégiés), les acteurs non étatiques avaient adopté des politiques participatives pour faire avancer leurs propres intérêts, au détriment des groupes sociaux vulnérables et marginalisés, qu'ils prétendent représenter. Par ailleurs, des acteurs non étatiques puissants ont formé des coalitions informelles ou formelles avec l'État, qui servent à approfondir les pratiques d'exclusion. Ces pratiques remontent à historiquement injuste sociaux, politiques et économiques forces impliquées dans la production de l'espace urbain et des réserves naturelles à Nairobi. Je soutiens que, dans l'époque contemporaine, ces processus injustes ont été reproduits et reconstruits en plus nuancée des façons, évidente dans les pratiques discriminatoires subtiles qui nient les droits d'utilisation et accès locaux sur la base de la race, classe sociale et le sexe. C'est aggravée par le discours de mode gestion de l'environnement mondial qui nient les différences et d'encouragent des règles uniformes et normes pour l'environnement l'utilisation des ressources naturelles et de la gestion. Ces a exacerbé les problèmes locaux par solidification de modèles de conservation de forteresse, encourager la privatisation et la marchandisation de nos espaces verts urbains publics.

REMERCIEMENTS

Il a été un voyage très long et parfois stressant pour arriver à cette étape d'achèvement. Je suis excité d'avoir commencé et enfin de venir à la fin. Cependant, cela n'aurait pas été possible sans le soutien et l'encouragement de nombreux collègues, connaissances, amis et famille que je souhaiterais pouvoir tous remercier ici, mais ce ne sera pas possible. À tous ceux qui ne peuvent pas être mentionnés par leur nom, s'il vous plaît accepter mon appréciation. Personnellement et professionnellement, je voudrais d'abord remercier mes deux Conseillers de Recherche, le Professeur Bernard Calas de l'Université Bordeaux Montagne en France et le Dr Sam Owuor de l'Université de Nairobi (Kenya). Prof. Calas, je vous remercie beaucoup de m'avoir encouragé à être éclectique dans ma réflexion, mes recherches et mes écrits. J'avais initialement peur de prendre une approche ouverte à la recherche, mais vous m'avez aidé à voir que c'est le meilleur pour faire de la qualité et la recherche intéressante. Dr. Sam Owuor, merci beaucoup pour m'aider à prêter attention aux détails de mon écriture, ainsi que me donner l'espace, la liberté et le temps inestimable pour faire la recherche. Votre soutien a été inestimable et nécessaire tout au long.

Beaucoup de gratitude va à des connaissances académiques de divers départements et écoles à l'Université de Nairobi. Plus précisément, je tiens à remercier tous mes collègues du Département de géographie et d'études environnementales de l'Université de Nairobi. Je remercie spécialement le professeur Elias Ayiemba d'avoir confiance en moi et de m'encourager à rester sur la bonne voie. Un grand merci au professeur Richard Odingo pour la lecture de ma propositions de recherche initiale et le soutien de mon temps libre pour faire mes recherches. Merci aussi à la Dre Maggie Opondo pour m'avoir aidée à comprendre que j'essayais d'étudier les «espaces contestés», sur la base de ses commentaires sur mes propositions initiales. De l'extérieur du Département de géographie, je remercie le professeur Musambayi Katumanga, du Département de science politique, de m'avoir donné des conseils sur la façon d'écrire de façon articulée. Plus encore, merci d'avoir consacré des heures inestimables à écouter, conseiller et lire certains de mes chapitres. Vous étiez comme un troisième superviseur et je vous en suis très reconnaissant. Divers collègues de l'École de l'environnement bâti de l'Université de Nairobi ont contribué à appuyer ce travail. Plus précisément, je tiens à remercier le professeur Paul M. Syagga, le professeur Peter M. Ngau et le docteur Zachariah Maleche, tous pour avoir lu ma proposition initiale de doctorat et m'avoir fait des commentaires pour améliorer le travail. Votre soutien et encouragement a commencé ma recherche. Beaucoup de gratitude envers le Dr Musyimi Mbathi pour m'avoir inspiré pour poursuivre des études en milieu urbain lorsque j'étais stagiaire au ministère des Terres il y a plusieurs années. Je remercie le Dr Peter Makachia, du Department Architecture, de l'Université de Nairobi et de l'Université technique du Kenya, pour avoir suggéré et partagé avec moi des documents de lecture sur les espaces civiques.

Merci beaucoup à l'Ambassade de France à Nairobi pour m'avoir donné la bourse d'études à l'Université Bordeaux Montaigne en France, ainsi que pour soutenir mes

conférences et voyages à l'étranger. Mention spéciale à Mme Ayito Nguema et à Mme Séverine Fogel, les deux attachés culturels de l'ambassade de France à Nairobi, qui étaient en poste pendant mes études et m'ont assuré que j'avais presque tout ce dont j'avais besoin en tant que doctorant en France. Beaucoup de remerciements à l'Institut Français de Recherche en Afrique (IFRA) à Nairobi et à l'Ambassade de France pour m'avoir donné la première bourse de travail de terrain qui m'a permis de faire des recherches dans les premiers stades. Gratitude à la Fraternité à l'Université Bordeaux Montaigne en France. Plus précisément, je tiens à remercier la Dre Céline Thiriot, directrice du laboratoire de recherche, Les Afriques dans le monde (LAM), pour mon inscription à l'Institut de doctorat. Un grand merci à son équipe de soutien administratif pour m'avoir constamment mis à jour sur les opportunités et activités académiques, les conférences et séminaires, ainsi que l'équipe de bibliothèque, pour m'assurer d'avoir accès à du matériel et des installations de lecture. Beaucoup d'appréciation au laboratoire de recherche Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADESS) pour la fourniture d'un espace de bureau permanent avec tout l'équipement, les logiciels et les installations nécessaires à la lecture, à la recherche et à l'écriture. Nous remercions particulièrement Carlos Jenart du centre de documentation et Julie Pierson, responsible informatique.

Gratitude envers le réseau des aires protégées urbaines (UPA), en particulier le programme de recherche sur les parcs nationaux urbains dans les pays émergents et les villes (UNPECC) pour l'octroi de fonds de travail sur le terrain et le parrainage de voyages pour assister aux conférences annuelles internationales Biodivers. Nous remercions spécialement le professeur Frédéric Landry du département de géographie de l'Université de Paris-Ouest, Nanterre, pour son soutien et ses commentaires sur l'un de mes projets, ainsi que pour la facilitation des subventions de recherche et des fonds de voyage pour les membres du projet. Beaucoup de reconnaissance aux autres membres du projet de l'UNPECC pour l'écoute, l'inspiration, le partage de connaissances et d'idées, de soutien et d'encouragement lors des réunions de projet et des conférences. Un grand merci à Emmanuel Lézy et Louise Bruno de l'équipe qui m'a donné un livre qu'ils ont écrit et édité sur la Biodiversité dans les villes intitulé «BiodiverCités: Les aires protégées urbaines, des laboratoires de grandeur nature». Pour les régions métropolitaines durables (FOODMETRES) équipe de projet de recherche pour leur soutien et leur encouragement. Un merci tout spécial à Mme Marina Pintar de l'Université de Llujbiana pour m'avoir présenté au projet Greensurge. Appréciation à Dr. kiteme de CETRAD, Nanyuki, pour me donner une bourse partielle pour la Maîtrise en Planification Urbaine et Régional qui m'a finalement inspiré pour faire un PhD. Merci beaucoup à Grace Lubaale d'Unhabitat, Nairobi et à Elijah Agevi de Research Triangle Africa dans les premières étapes pour m'inspirer confiance en moi pour prendre un rôle de leadership dans la recherche.

Merci beaucoup à M. John Solonka et à Kisham Makui de la Wildlife Foundation (TWF) pour la facilitation et la coordination de mes assistants de recherche à Kitengela, dans le comté de Kajiado, ainsi que pour la fourniture d'informations précieuses et de contacts. Appréciation pour les propriétaires de terre Maasai et les membres du ménage qui ont

accepté d'être interviewés. Beaucoup de reconnaissance aux membres du groupe d'entraide des femmes de Huruma dans les bidonvilles de Mji Wa Huruma dans la circonscription de Karura qui ont organisé et / ou accepté d'être interviewés. Les visiteurs et les usagers du Parc national de Nairobi (PNN), de la Réserve forestière de Karura (KFR) et de la Forêt du parc de la ville (CPF) ont accepté d'être interviewés. Grâce aux gestionnaires de parc des trois espaces verts, pour fournir les informations nécessaires sur les parcs sous leur juridiction.

Un grand merci aux associations d'acteurs non étatiques, en particulier au comité de gestion et au conseil d'administration de Friends of Karura Forest (FKF), de Friends of City Park Forest (FoCP) et de Friends of Nairobi National Park (FoNNaP). Un remerciement particulier à l'équipe FKF, en particulier le professeur Karanja Njoroge et Christina Croze pour avoir accepté d'être interviewé, Lucy Njoka de FKF pour avoir fourni des données précieuses et à Harvey Croze pour m'avoir permis d'utiliser ses photographies au besoin. Un grand merci à l'équipe de FoCP qui a accepté d'être interviewée, en particulier Catherine Ngarachu, présidente et Vincent Onyango, gestionnaire de projets, pour me fournir les informations précieuses nécessaires. Beaucoup de gratitude à l'équipe de FoNNaP, en particulier Sylvia Nyawira et Irinah Wandera pour m'avoir mis à jour sur les questions émergentes et les activités liées au Parc national de Nairobi et l'organisation des pourparlers mensuels qui ont permis d'interagir avec d'autres et de recueillir des informations précieuses. Appréciation de Gibson Amendi Moore et Antony Kiteme ainsi que de leurs deux autres collègues étudiants du département de géographie et d'études environnementales de l'UoN qui m'ont aidé à effectuer des mini-sondages initiaux des utilisateurs sur les sites d'étude. Un remerciement particulier à Frederic Omondi pour l'exécution de mon nom, les évaluations rapides du site (RSA) séparément en mon absence et avec des résultats de qualité et Frederick Kisemei, étudiant au Département de géographie et d'études environnementales pour certaines de mes entrevues à Kitengela.

Beaucoup d'appréciation à mes frères et sœurs, Reine, Njeri, George et Beth pour supporter mes oscillations constantes. Je vous aime tous. Merci pour la compréhension démontrée par mes amis et autres membres de la famille qui ont dû supporter mes fréquentes absences lors de réunions importantes. Beaucoup d'amour et de gratitude envers le meilleur papa et maman du monde, Paul et Marjorie Mbatia pour faire leur meilleur avec peu de ressources pour me fournir une éducation, en insistant sur sa valeur et m'encourager à travers dehors. Finalement, et surtout, merci à Allah tout-puissant, tout-puissant, d'avoir rendu cela possible et de me donner la force de traverser les obstacles et de réussir.

CONTENU

DÉ	CLARATION2
Rés	sume3
Rei	merciements6
Co	NTENU9
1	Plan de Thése10
2	Chapitre Un: Introduction11
3	Chapitre Deux: Cadre Théorique Pour Enquêter Sur Les Espaces Verts Urbains11
4	Chapitre Trois: Méthodologie De La Recherche
5	Chapitre Quatre: Nairobi: Passé, Présent and Futur
6 Pai	Chapitre Cinq: Eco-Gentrification D'un Espace Public Urbain: Les Contradictions De La rticipation Du Public Dans La Co-Gestion De La Réserve Forestière De Karura17
	Chapitre Six: Une Analyse Des Interventions De Conservation Dans La Gestion De cosystème Du Parc National De Nairobi: Viabilités, Les Contrats À Terme Et Les Stratégies Maintien D'une Zone Urbaine Protégée22
8 Res	Chapitre Sept: Chiens de Garde, des Terres Grabbers et Chevaliers avec Armures Brillantes: sistance de la Société Civile Contre L'appropriation Priveé de Nairobi City Parc Forestier 28
9	Chapitre Huit: Synthèse des Résultats et Discussions
10	Chapitre Neuf: Conclusions
11	Bibliographie38

1 PLAN DE THÉSE

La thèse est divisée en trois parties principales. Le fond du problème de l'étude est défini dans la première partie, qui comprend: (i) chapitre 1 - la mise en place, qui donne le contexte et aperçu de la thèse entière; (ii) chapitre 2 - le cadre théorique pour étudier la production et la construction des espaces verts urbains où les directeurs de l'étude des points de vue sont présentés par ordre chronologique et thématique. Pour chaque théorie présentée, les critiques et les applications empiriques sont analysées et discutées; (iii) le chapitre 3 - les méthodes de recherche qui met en évidence les approches méthodologiques qui ont été utilisés pour recueillir des informations pour l'étude et (iv) le chapitre 4 - intitulé Nairobi: passé, présent et futur, qui a présenté le contexte historique et contemporain, physique, social et économique de la ville.

Deuxième partie de la thèse est les conclusions et la section "analyses". Il contient trois chapitres, un par site d'étude de cas espaces verts urbains. Le premier, le chapitre cinq est sur la réserve forestière de Karura qu'il est intitulé « Eco-Gentrification d'un Public urbain espaces verts: Contradictions de Public Participation dans la gestion de Karura réserve forestière ». Le deuxième chapitre six, est sur le Parc National de Nairobi et s'intitule « les Interventions de Conservation à la préservation de l'écosystème du Parc National de Nairobi: viabilités, les contrats à terme et les stratégies de soutenir le milieu urbain protégé ». Le troisième, chapitre sept sur City Park Forest, Nairobi s'intitule « chiens de garde, accapareurs de terres et « Chevaliers avec Shining armures » : résistance de la société civile contre Appropriation privée de City Park Forest, Nairobi.

Pour chacun des chapitres sur les résultats, le contexte physique, social, économique et politique et historique du site espaces verts ont été présentés ainsi que d'une discussion séparée sur les politiques antérieures et contemporaines, directeurs de la gestion, l'utilisation et la conservation des réserves de nature publique. Enfin, pour chaque site d'étude, une discussion des acteurs non-étatiques impliqués dans sa gestion et de conservation s'ensuit, où leurs rôles, les profils, les cotisations, les activités et les réalisations sont présentées et analysées. Les chapitres se terminent par un résumé et conclusion, présenté davantage comme une réflexion personnelle, fondée sur les résultats.

La troisième partie de la thèse est la section de synthèse, qui a deux chapitres. Le premier, chapitre huit, est un résumé des conclusions et des discussions. Il commence par un résumé des résultats et analyse, en mettant en évidence les principales questions ainsi que les similitudes et les différences entre les sites d'étude de cas espaces verts. Il va ensuite d'aborder les thèmes principaux de la question de recherche, autrement dit, l'historique et contemporaine structuration des forces et des acteurs, aux discussions le sous-chapitre. La thèse principale se termine au chapitre neuf, les conclusions, qui, comme toute la mesure possible, synthétise les diverses questions soulevées dans l'étude, apporte des réponses à des questions de recherche, met en évidence les limites de l'étude et assure la direction des domaines de recherche futur. Après la conclusion et la bibliographie, les appendices suivent, organisés dans un style ascendant pour chacun des

chapitres. En outre, lorsqu'il n'y a plus d'une annexe par chapitre, ils sont disposés sur le plan thématique, selon les grandes lignes du chapitre individuelle.

2 CHAPITRE UN: INTRODUCTION

Ce chapitre définit l'arrière-plan sur le problème de l'étude. Il débute par une introduction de la notion d'injustice spatiale basée sur (Soja, 2010) des idées sur la production d'injustice spatiale. Elle est suivie une discussion sur les géographies injustes, qui se manifeste dans les schémas mondiaux et régionaux de distribution des espaces verts urbains, dans les villes du monde entier. Ici, j'insiste sur les questions transversales sur les inégalités sociales et spatiales dans les possibilités d'utilisation et l'accès à nos espaces verts urbains dans les grandes villes du monde entier.

S'ensuit une discussion sur l'évolution des espaces verts urbains, définition de l'arrièreplan pour étudier le problème avec la production d'espaces urbains verts dans les villes.
Il s'agit d'un examen des fondements historiques, philosophiques et éthiques pour la
fourniture d'espaces verts urbains dans les villes, mettant l'accent sur l'importance et les
avantages des espaces naturels dans les villes. Les verts urbains traditionnels modèles
sont ensuite présentées, accentuant leurs objectifs pour atteindre la justice spatiale, la
manière dont elles ont été appliquées, les résultats de leurs applications concrètes et les
critiques portées contre les modèles, selon plusieurs chercheurs. Ces discussions pick out
cas où les modèles de planification qu'on appelle idéal verts équitable ont contribuent à
la création de l'injustice spatiale. En outre, les modèles de disposition espace vert
contemporain sont présentés et évalués. Ceux-ci inclut mettant en évidence les deux
principales approches utilisées par les professionnels de l'aménagement urbains et de la
conservation de nos jours.

Dans le cadre de l'arrière-plan de la zone d'étude, espaces verts urbains de Nairobi sont introduites et présentés, en soulignant la nature de leur distribution et en pointant sur certains des processus sociaux et politiques, qui historiquement ont abouti à la production d'injuste nos espaces verts urbains dans la ville. La déclaration des sentiers problème l'évolution des verts de Nairobi, où j'explique le problème de la recherche, fondée sur des observations, des connaissances du profane initial et hypothèse d'utilisation, l'accès et le contrôle des espaces verts urbains à Nairobi. Cela conduit aux réalisation des objectifs et questions de recherche de l'étude sont ensuite précisées, notamment les deux principales hypothèses ainsi que la justification, les portée et les limites de l'étude. Le chapitre s'achève en donnant un aperçu de la thèse restante, mettant en évidence la mesure du possible, les questions examinées dans le reste de la thèse.

3 CHAPITRE DEUX: CADRE THÉORIQUE POUR ENQUÊTER SUR LES ESPACES VERTS URBAINS

Ce chapitre présente les divers concepts sociaux, politiques et économiques qui peuvent être utilisées pour étudier la (re) production et (re) construction d'espaces publics urbains

verts. La question de recherche principale qui a enquêté sur l'étude était, quelles sont les historiques et contemporaines de structuration des forces et des acteurs qui déterminent l'utilisation actuelle et accéder socialement valorisées nos espaces verts urbains par différents groupes sociaux à Nairobi? Afin de répondre à la question principale, l'étude a examiné sociaux, politiques et les forces économiques qui expliquent comment urbain espaces verts dans les villes sont créés et consommés. Dans le cadre du tissu urbain, des espaces verts dans les villes sont continuellement créés, transformés et maintenus par un ensemble de plusieurs des processus politiques, historiques, socio-économiques, socio-úconomiques dynamiques (Heynen, 2003).

Le but du chapitre a été de mettre en évidence le contexte dans lequel spatiale (en) la justice est situé, ou comment les possibilités d'utilisation et l'accès du public nature urbaine se réserve par différents groupes sociaux sont en forme. En d'autres termes, l'objectif principal était d'étudier, les philosophies sociales, politiques et économiques qui expliquent l'utilisation et l'accès du public nos espaces verts urbains dans les villes. Plus précisément, le chapitre présente les théories qui permet de comprendre la notion d'égalité et d'inclusion dans l'utilisation et la gestion de l'espace public. Les théories examinés suggèrent la preuve de la politique de la classe au travail, en utilisation, accès et gestion des espaces urbains verts dans les villes, par les acteurs étatiques et non étatiques. Par conséquent, l'étude a utilisé un cadre urbain écologie politique pour étudier la production des natures urbaines à Nairobi.

Le premier paragraphe du chapitre présenté et débattu le concept d'écologie politique, la théorie de fondement primordial dans lesquelles cette étude est basée. Elle est suivie d'une introduction de la notion d'écologie politique urbaine, qui traite de l'évolution et la définition de la notion de plusieurs chercheurs. L'écologie politique de nos espaces verts urbains irréguliers est ensuite présenté, ainsi que des études de cas empiriques sur la production et la reproduction des géographies urbaines injustes. Étant donné que l'écologie politique urbaine est encore un domaine nouveaux et émergent, il n'y a pas beaucoup de théories plus précisément sur l'écologie politique urbaine, et plus les écologistes politiques urbaines s'appuient sur les théories de l'économie politique urbaine l'investiguer leur travail. Par conséquent, les théories spécifiques présentés et discutés dans ce chapitre, thématiquement et chronologiquement, sont les concepts de l'économie politique urbaine, la Fondation sur laquelle écologie politique urbaine repose sur.

Basé sur la revue de la littérature historique (dans le chapitre 1), ce chapitre fait valoir que le premier ensemble de l'économie politique urbaine théories s'inscrivent dans le thème des villes, industrialisation et mutations territoriales sociales. Ceux-ci incluent certains des premiers espaces verts de planification et de fourniture modèles socialement produit nature dans des villes telles que : (1865) système (i) Frederick Law Olmsted de parcs et d'interconnexion de promenades dans les villes développées aux ETATS-UNIS, (1898) modèle de cité-jardin (ii) Ebenezer Howard, considéré comme un chef-d'œuvre, au moins dans le domaine de l'urbanisme, (iii) Le Corbusier trois concepts d'une ville bien

planifiée, c'est-à-dire La ville Radiuse (la cité radieuse), La Ville Contemporaine (la ville contemporaine) et les tours correspondants dans le parc et enfin (iv) modèle de ville Broadacres Frank Lloyd Wrights (1935).

Le deuxième ensemble de théories PE sont les versions modernistes de Urban Political Economy, centré sur le capitalisme et les dynamiques urbaines ainsi que les versions post-moderne, centrées sur les élites, pouvoir politique et la dynamique urbaine. Les versions modernes incluent: théorie 'd'i la Production de l'espace » par Henri Lefebvre, théorie (ii) « gouvernance d'entreprise » par David Harvey, alors que les versions post-moderne comprennent: (i) la théorie de « La ville comme une Machine de croissance » (Molotch et Logan, 1976), (ii) « Théorie de régime urbain » (Pierre, 1989 b), (iii) concept de le « Hégémonie culturelle » par Antonio Gramsci et (iv) « Perspectives de pluralisme » par (Dahl, 1961). Les versions post-moderne aident à analyser les autre dynamique du pouvoir, en dehors de la capitale, qui influent sur la production de l'espace urbain. Elles reposent également sur structurale post marxiste Political Economy Perspectives, qui introduisent la notion de processus de classe, où l'accent est mis sur la création et la reproduction des classes politiques et culturelles, plutôt que des structures politiques et économiques.

Depuis que Nairobi est une ville moderne, établie dans le colonial times, les plus importants et pertinents urbains théories politiques pour enquêter sur la (re) production du spatial (in) justice sont le moderniste et les versions post-moderne. Ce chapitre discute le deuxième et troisième ensemble des théories d'économie politique urbaine (les versions modernes et post-moderne), comme ils se sont révélés les plus pertinents, pour s'engager avec la question de recherche majeur dans cette étude.

4 CHAPITRE TROIS: MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

L'objectif principal de ce chapitre était d'expliquer les méthodes utilisées pour l'étude de la (re) production et (re) construction de (in) justice sociale-spatiale), en ce qui concerne l'utilisation, accès et gestion des aires protégées urbaines s'inquiète, à la lumière des nouvelles dispositions de la politique, pour la participation du public à leur conservation et leur gestion.

L'étude commence par la proposition que des injustices sociales et spatiales, à l'utilisation et l'accès de nos espaces verts urbains à Nairobi, ont été historiquement créés par la colonial et réserves de début État postcolonial grâce à diverses structures et processus, ce qui exclue certains groupes sociaux de bénéficier de la nature urbaine socialement valorisée. La seconde proposition est que dans l'époque contemporaine, la reproduction et la reconstruction de l'injustice sociale-spatial est réalisé grâce à la participation d'acteurs non étatiques puissants qui promouvoir leurs propres intérêts sous le couvert de la participation du public.

La première tâche de ce chapitre était d'identifier les méthodes qui aideraient à établir ou à réduire à néant l'hypothèse formulée par la première proposition. Correspondant à

cette tâche, la première question de recherche principal a été de répondre, "Comment est l'État, historiquement et contemporain, a contribué à la production et la construction d'injuste nos espaces verts urbains à Nairobi?"

La deuxième tâche du chapitre était d'identifier des approches qui établiraient la seconde proposition. Par conséquent, la seconde question de recherche principale était, « quels sont les résultats sociaux des acteurs non étatiques » des interventions dans la gestion et la conservation de nos espaces verts urbains sur les différents groupes sociaux? En d'autres termes, « ont ils ont contribué à la réalisation de la justice sociale-spatiale (renforcement de l'équité et l'inclusivité dans l'utilisation, l'accès et contrôle de nos espaces verts urbains socialement valorisées), à la lumière des nouvelles dispositions de politique pour la participation du public à la conservation et la gestion des aires protégées urbaines? »

Ces questions de recherche sont plutôt politiques, par conséquent, ils comportaient demandant et en analysant quatre questions principales: (1) qui sont les acteurs non étatiques - c'est-à-dire leurs origines sociales, politiques et économiques et/ou expertise) (pour les particuliers) et profil organisationnel (pour les institutions, fondations, associations); (2) Quels sont les objectifs et les ordres du jour des acteurs non étatiques? (3) Comment les acteurs non étatiques ont contribué le (rôle, actions et activités) comme des partenaires et des intervenants actifs en conservation et gestion des aires protégées urbaines; (4) Quels sont les résultats sociaux, politiques et économiques de la participation des acteurs non étatiques dans la gestion et la conservation des espaces verts urbains?

Le chapitre présentés et discutés les quatre principaux domaines de la méthodologie de recherche qui a contribué à répondre à la question de recherche principale de l'étude. Ce sont: (1) le cadre méthodologique qui a été utilisé et guidé le type de données à recueillir pour cette étude. Ce cadre a été sélectionné sur les réclamations de la connaissance (hypothèses philosophiques) dans le thème spécifique de cette étude ; (2) la conception de la recherche qui a été utilisée ainsi que les critères de sélection de la conception de la stratégie choisie comme une discussion des différentes approches liées à la stratégie choisie qui ont été utilisées et (4) les méthodes de collecte de données et d'analyse, qui ont été utilisés pour répondre aux questions de recherche principal de l'étude.

Le chapitre présente la conception de la recherche de l'étude de cas multiples qui a été utilisée pour étudier les diverses interventions par des acteurs de la société civile, dans la gestion et la conservation des différents espaces verts à Nairobi, dans des contextes de gouvernance différents. Les études de cas sont intégrés sur une version modifiée de (Calderon, 2013) point de référence pour la sélection des espaces publics, construits pour son étude sur « Les processus sociaux dans la Production de l'espace Public ». Une étude de cas multiples s'est avérée approprié, afin de faire une analyse comparative en ce qui concerne les forces et les acteurs, pour l'étude de trois sites structurants.

Des stratégies spécifiques qui pourraient porter sur l'étude de la notion d'égalité et d'inclusivité, censé être renforcée par la participation des citoyens à leur gestion et de conservation ont été identifiées et examinées. L'étude a utilisé une approche qualitative avec plusieurs stratégies d'enquête. Ces inclus à la terre theory, ethnographie, études de cas des interventions au sein des études de cas et de la recherche phénoménologique. Sources primaires et secondaires de la collecte de données ont été recueillies, c'est-à-dire, observation, évaluation rapide, études théoriques, enquêtes auprès des utilisateurs, examen des documents de planification/politique, examen des documents, des entrevues, suivi de discussions médias sociaux / électronique et l'observation participante. Les données ont été analysées à l'aide de la méthode d'analyse critique du discours. Considérations éthiques qui ont été identifiées et traitées sont enfin présentées.

5 CHAPITRE QUATRE: NAIROBI: PASSÉ, PRÉSENT AND FUTUR

Ce chapitre a été sur les caractéristiques physiques, sociales et économiques de Nairobi. L'accès de nos espaces verts urbains dans les villes, la gestion et l'utilisation se fait dans le lien entre environnement, économie et société. Parallèlement, les trois priorités fondamentales des urbanistes comme ils gèrent des villes et fournissent des services doivent renforcer la protection de l'environnement, promouvoir le développement économique et assurer la justice sociale ou capitaux propres. Afin de répondre à l'objectif principal et répondre aux questions posées par l'étude, il a été jugé important de comprendre le contexte dans lesquelles les verts urbains dans la Nairobi ont été produits, construits et consommés (ou allouées, gérés et utilisés).

Le chapitre a expliqué l'importance mondial, régional, national et local de Nairobi comme un centre social, politique et économique. En raison de ses installations et une position stratégique dans le pays et l'East-African région, la stabilité économique et politique, organisations internationales plus, ambassades diplomatiques ainsi que finances multinationales, banques et du commerce des sociétés sont situées à Nairobi. Le chapitre a expliqué que Nairobi a été choisie comme la ville d'étude de cas, parce que c'est la capitale et la plus grande ville du Kenya, une métropole régionale d'Afrique de l'est et un hub important en Afrique. Par conséquent, elle représente généralement l'espace urbain dans la plupart des capitales de l'Afrique. Ceci est expliqué comme étant évident dans ses tendances et les caractéristiques de l'urbanisation contemporaine, caractérisée par des taux de croissance urbaine rapide. Avec stéréotypie, Nairobi représente d'autres villes en Afrique, qui ont été créés par les colonialistes britanniques. À l'instar de la plupart des autres anciens capitales coloniales, Nairobi a été un espace urbain racialement distinct. Cette histoire ségrégationniste et d'exclusion a eu et continue d'avoir un effet sur les dynamiques urbaines actuellement (Njoh 2008), y compris la reproduction et la reconstruction de nos espaces verts urbain injuste sociale-dans l'espace, le sujet d'investiagtion pour cette étude.

Le chapitre commence par une présentation du contexte physique de Nairobi où j'ai mis en évidence l'emplacement central stratégique de la ville au Kenya et en Afrique. Ceci a été suivie d'une discussion sur le riche patrimoine naturel de la ville, où les réserves d'espaces verts à l'étude reposent sur. Deux grandes régions physiographiques ont été présentées, ce qui est de la région de highland (escarpement kikuyu) et les plaines de Athi-Kapiti (Maasai savanes). La riche biodiversité de ces régions a été discutée avec des références spécifiques à la flore et la faune, qui font l'objet de conflits et d'intérêts, liés à leur utilisation, la protection et la conservation de différents groupes sociaux dans la ville.

L'histoire de la planification et le développement de Nairobi sont présentées ensuite, l'accent étant mis sur la Fondation des villes par les autorités coloniales et les caractéristiques de la région à l'époque pré-coloniale. Se réfère à certains détails sur les politiques de planification urbaines coloniales et les stratégies, où j'ai insister sur le fait que la ville devait avoir lieu construit pour discrimination, préjugés et pratiques de ségrégation basée sur les origines raciales instituée par les autorités coloniales. Le chapitre précise la nature de la ségrégation raciale résidentielle, accentuant le fait que les résidents européens ont été réservés pour les meilleures parties de la ville, tandis que les poussé les franges marginales, avec mauvaises environnementales, où ils ont vécu dans les colonies de squatters et sans services ou infrastructures.

À la suite d'autres chercheurs qui ont étudié à Nairobi, j'affirme que les politiques et pratiques discriminatoires fixés par les autorités coloniales ont établi le modèle d'inégalités et injustice spatial à Nairobi aujourd'hui. Dans la relation à cette étude, se manifestent clairement la répartition sociale-spatiale des inégalités dans la répartition inégale des espaces verts urbains. Ce sort à la section 4.2.3 où j'ai souligné le fait que, dans la période postcoloniale, aucuns grave on n'a tenté de supprimer les inégalités spatiales sociales créées par les gouvernements coloniaux. Ségrégation spatiale basée sur les origines raciales ou privilège et situation économico-sociale continue. Par exemple, les anciennes zones réservés européens où les espaces verts naturels dans la ville sont trouvent, sont actuellement seulement occupé par les classes moyennes aisées et supérieurs qui sont pour la plupart blancs, qui est citoyens kenyans et expatriés mais aussi Indo-Asian Kenyans. En revanche, les anciennes zones réservés africains sont occupés par seulement natives Kenyans (africains) qui sont pour la plupart faibles revenus et ou urbaines pauvres noir-Kenyans. Pour exemple, les parcs et les haute crête sont encore pour la plupart exclusivement occupés par asiatiques, supérieur Nairobi Westlands par Kenyans blancs, expatriés et résidents, les organisations internationales, la classe affaires de riches africains et des asiatiques et des hauts fonctionnaires et des politiciens.

En revanche, Eastland est habitée par le revenu moyen et faible pour la plupart africains Kenyans. Il est presque impossible de trouver n'importe quel peuple européens ou asiatiques vivant dans la région de Eastland. Toutefois, dans les régions du sud de Nairobi, consistant en des lieux tels que le Sud C et B Sud et foufou, on peut trouver une combinaison de classe moyenne les asiatiques et les africains aujourd'hui.

En plus de discuter les inégalités manifestes dans les colonies prévues, je vous présente le fait que la ville possède de nombreuses poches de bidonvilles et des quartiers informels, dont plusieurs ont été créés pendant l'ère coloniale comme la vallée de Mathare et Kibera. La genèse de ces bidonvilles est liée au fait que les africains n'étaient pas autorisés à résider en permanence dans la ville durant l'époque coloniale. Donc, pas de terre a été attribué à eux ni aucune disposition pour le logement fait pour eux, au moins dans le début de la période colonial. Par conséquent, ceux qui travaille dans la ville construite eux-mêmes cabanes à vivre dans le riparan se réserve, la lisière extérieure de la ville ou tout terrain de gouvernement non aménagés où ils s'accroupit. Finalement, ces colonies a grandi pour être les grands bidonvilles qu'ils sont aujourd'hui. une caractéristique intéressante de ces bidonvilles est que beaucoup d'entre eux se trouvent poches de bidonvilles situés près des quartiers aisés, aux fins de l'entretien des quartiers riches.

Dans la dernière section de ce chapitre, j'ai présenté les cadres de planification de stratégie, de politiques et de gouvernance qui ont été mis en place dans un passé récent, pour tenter de résoudre problèmes d'injustice spatiale dans la ville. J'ai particulièrement mettre en évidence les nouvelles politiques et les plans qui ont été promulguées depuis 2010 pour réaliser la justice sociale, de protection de l'environnement et de développement économique tels que le projet de Nairobi intégrée plan urbain de 2014, la Constitution du Kenya (CoK) 2010; les zones urbaines et la Loi sur les villes (UACA) de 2011. l'acte de gouvernement du comté (CGA) de 2012 et de la politique nationale de développement urbain (NUDP).

6 CHAPITRE CINQ: ECO-GENTRIFICATION D'UN ESPACE PUBLIC URBAIN: LES CONTRADICTIONS DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC DANS LA CO-GESTION DE LA RÉSERVE FORESTIÈRE DE KARURA

Ce chapitre a été sur les différents historiques et contemporaines, structuration des forces et des acteurs qui ont façonné et continuent à déterminer, l'utilisation et l'accès de la forêt de Karura, une réserve de nature urbaine à Nairobi, par différents groupes sociaux. Tout d'abord, le contexte historico-politique de la réserve de la forêt urbaine est présenté, suivie d'un examen du passé et présents politiques et législations utilisées pour guider l'utilisation, la gestion et la conservation de la zone urbaine protégée. Les changements politiques actuels sont discutés en ce qui concerne les résultats attendus des nouvelles politiques, qui inclut l'intégration socioéconomique des communautés forestières dépendantes avec la réserve de la forêt urbaine.

Le discours de l'époque entre les autorités et les experts est qu'ouverture aux acteurs non étatiques augmentera les possibilités pour les groupes sociaux marginalisés et vulnérables, soient habilitées à prendre des décisions sur l'utilisation durable des ressources naturelles et de la gestion. Mise en œuvre de la participation des citoyens fait partie des efforts du gouvernement pour améliorer l'accès équitable aux possibilités d'utiliser durablement et de bénéficier de réserves naturelles. En outre, les changements

dans la politique font partie des déplacements plus loin le gouvernement État orientée vers l'autonomisation locale et la décentralisation, conformément à la Constitution du Kenya récemment promulguée en 2010. On croit que cela permettra aux collectivités tributaires de ressources améliorer les moyens de subsistance, la prestation des services, à réduire la pauvreté et à améliorer les pratiques de conservation et de gestion durables.

Le chapitre s'interroge ces affirmations, en particulier étudier la mesure dans laquelle la participation du public améliore la justice spatiale (possibilités justes et équitables pour utiliser et accéder à des espaces publics). Pour examiner cette réclamation, l'étude a porté sur l'exemple des interventions par les amis de Karura - Community Forest Association (FKF-CFA) dans la co-gestion de la réserve forestière de Karura, situé dans la section nord-ouest de Nairobi. Les interventions déjà mis en œuvre par l'Organisation enregistrée de la société civile (OSC), FKF-CFA ont été félicités par les autorités, en particulier à la Kenya Forest Service (KFS), comme un excellent exemple de l'espace public abordables au travail.

Les conclusions du chapitre en contradiction avec l'affirmation par les autorités et révèlent plusieurs questions qui expliquent, qui bénéficie de la nature urbaine de réserve dans la ville et pourquoi. Tout d'abord, de l'analyse historique, l'étude a établi que tout comme autre nature se réserve dans la ville, la réserve forestière de Karura a été créée dans l'espace européen de la résidence réservé par le gouvernement colonial. L'objectif principal de la création de la réserve était d'assurer la fourniture de bois de chauffage et bois pour l'administration coloniale et un segment exclusif de la population, c'est-à-dire les colons européens. Les principaux acteurs de la forêt utilisent, la gestion et la conservation puis étaient l'administration coloniale (département des forêts) et la communauté de Colon. La population indigène africaine n'avait pas dire que ce soit, à toute décision prise concernant l'utilisation et la conservation de la réserve de la forêt urbaine. En outre, le règlement colonial déplacées les règles traditionnelles et les normes régissant l'utilisation de la forêt et restreint les indigènes de pénétrer dans les réserves de forêt créé en vertu de l'argument que les indigènes ont détruit les forêts. En dehors d'être déplacées, les africains étaient vu refuser l'accès aux ressources forestières comme bois de chauffage, plantes médicinales et de pâturages.

Afin de s'assurer que ces règles autocratiques ont été mises en œuvre, dans le chapitre explique que le gouvernement colonial a employé militarisées gardes forestiers qui arrêté tout intrus natifs, sous le délit de braconnage coloniale construit. En revanche, la communauté de Colon blanc ont favorisé de façon disproportionnée et autorisés à accéder à ces ressources. Ces règlements et les pratiques discriminatoires causé des tensions entre le service forestier de gouvernement de l'époque et les indigènes africains, qui ne comprenaient pas la contradiction - se refusée l'accès aux ressources forestières, dont ils avaient toujours vécu hors de manière durable, alors que la population de colons blancs était évidemment favorisée.

Toujours à partir de l'analyse historique, les résultats ont révélé que dans le début de la période post-coloniale, la forêt de Karura a été criblée avec un certain nombre de problèmes, allant des excisions illégales, développement envahissant, dégradation de l'environnement ainsi que d'être un point névralgique pour les crimes violents et le meurtre. En outre, le gouvernement indépendant hérité d'oppression coloniale les règlements concernant l'utilisation et l'accès. Ces protocoles ont été utilisés depuis longtemps par le gouvernement de poteau-coloniaux dans la gestion et les réserves de conservation de la forêt publique dans tout le pays. Ainsi, au cours de la période postcoloniale, les communautés autochtones vivant près de la forêt de Karura a continué à se voir refuser l'accès à la forêt, conduisant à davantage de conflits et de tensions entre le gouvernement de poteau-coloniaux et les citoyens dépendant de forêt. Il n'est que récemment lorsque le n ° 7 new Forest Act de 2005 a été promulguée, que la communauté vivant à proximité forêt domaniale réserve comme Karura, à Nairobi, ont obtenu les droits d'utilisation pour accéder à la forêt.

Mis à part le caractère exclusif de la politique coloniale héritée et les règlements, les réserves forestières étaient menacés dans l'ère post-coloniale mid (surtout dans les années 1990) en raison des excisions illégales des sections de la forêt aux élites (Rofer particuliers) par des fonctionnaires corrompus et puissant au sein du gouvernement autocratique de l'ancien Président Moi. Près de la moitié de la forêt de Karura a été illégalement excisé, alloué et vendus à des promoteurs privés, notamment des membres de la communauté diplomatique, pour la construction de résidences de luxe et des bureaux, des ambassades et des hauts-commissariats de plusieurs gouvernements européens occidentaux. Il s'agissait de bureaux d'organisations internationales, notamment le Programme environnemental des Nations Unies (PNUE), Organisation des Nations Unies Human Settlements Programme (ONU-HABITAT) et Centre International de recherche en agroforesterie (CIRAF) (Njeru 2010). Autres bénéficiaires ont inclus des individus puissants dans le gouvernement (Klopp, 2000) ; (Southall 2005) ; (Njeru, 2008) ; (KNCHR et KLA, 2006).

Toutefois, lorsque le lotissement et construction a commencé dans la forêt, le chapitre met en évidence le fait que les membres de la société civile avec amertume et avec succès ont protesté contre les excisions illégales, sous la direction de la fin du prix Nobel paix, Professeur Wangari Maathai. Les manifestants ont inclus des résidents de Mji wa Huruma bidonville, étudiants de l'Université de Nairobi (UoN) et des associations professionnelles comme l'Association architecturale du Kenya (AAK) et le Conseil de Valuers Kenya. Finalement, sous la pression, le Président a ordonné que les constructions s'arrêtent et les développeurs concernés a renoncé à.

Ces interventions précoces de la société civile pour arrêter les excisions illégales et la privatisation de la réserve forestière de Karura dans le milieu des années 1990 ont été le premier succès cas et de participation du public dans la gestion et la conservation de la forêt de Karura. Ces interventions définir la tendance pour intervenir et arrêter les autres réserves dans tout le pays, d'être illégalement excisé et vendus par quelques individus

corrompus puissants. Le rôle important de participation du public est devenue encore plus important pendant ce temps, contribuant aux grands principes qui ont guidé la révision de la politique forestière. Après que la Forest Act de 2005 a été adoptée, le département des forêts est devenu légalement autorisée à impliquer le public dans la gestion des forêts et de conservation, mais aussi de permettre que les droits d'accès utilisateur.

Depuis 2007, les Services de forêt Kenya (KFS) s'est lancé dans ses efforts pour mettre en œuvre le new Forest Act de 2005, qui prévoit la participation du public dans la gestion de réserves de conservation de la forêt publique dans le pays. Dans le cas de la forêt de Karura, KFS encouragé, construit une certaine capacité et prise en charge de la communauté dépendant de forêt, Mji wa Huruma habitants des bidonvilles vivant à côté de Karura, activement participent à sa gestion et de conservation. Une communauté basée organisation (CBO) depuis le bidonville appelé Huruma Vision femmes Groupe d'entraide a été ensuite enregistrée par KFS comme l'Association communautaire de la forêt de Karura en 2007. Le soutien du renforcement des capacités KFS inclus sur les entreprises forestières durables comme maintien de pépinière d'arbre et la récolte de miel, ainsi que les projets de réhabilitation de forêt (indigènes de plantation d'arbres, enlèvement des arbres exotiques et des espèces envahissantes).

En 2009, l'étude a révélé qu'un groupe différent des acteurs non étatiques de la zone résidentielle riche que voisin Karura eu soudain intéressé dans la gestion et la conservation de la réserve naturelle urbaine. Fascinante, à la différence des habitants des bidonvilles, les riches résidents de la région n'ont jamais fait partie des efforts pour empêcher les excisions illégales de la forêt dans les années 1990 sous le régime corrompu. En effet, selon la revue de la littérature, certains des élites dans la région étaient parmi les bénéficiaires des parties illégalement alloués de la forêt, particulièrement les organisations internationales et des ambassades dans la région, dont les bureaux et résidences sont construites des parties attrapés de la forêt. L'intérêt de ces bourgeois dans la forêt de Karura de gestion et de conservation ont été déclenchés évidemment au départ par des préoccupations de sécurité personnelle et éventuellement leur nature de luxe basé loisirs et loisirs a besoin, contrastant avec la consommation utilisation des forêts et accéder aux exigences des citadins pauvres dans la région, qui dépendent de la forêt pour leur survie (moyens de subsistance et les besoins domestiques).

Ainsi, depuis 2009, l'étude a établi que la communauté riche dans la région a soutenu gestion, de conservation et de réhabilitation de la forêt. Leur premier projet était la construction d'une clôture de périmètre cher autour de la forêt de Karura, afin de garder la criminalité et de prévenir la dégradation des forêts. Heures supplémentaires, ils ont élargi leurs interventions de réhabilitation de forêt en soulevant beaucoup de fonds locaux et les organisations internationales de conservation, à l'appui de replantation d'arbres indigènes, enlever les plantes exotiques et envahissantes et développent les infrastructures et les installations récréatives.

Une étape de leurs réalisations a été le développement des loisirs et des activités d'écotourisme, auparavant non développées par le GFC initial pour groupe de Vision Huruma Karura, partir du bidonville, parce qu'ils n'avaient pas la capacité financière et technique. Ainsi, l'élite FKF ont monté des meubles de loisirs et de nature d'infrastructure comme des bancs de pique-nique, espaces déboisés pour servir d'aires de pique-nique, construits des toilettes, balisés, panneaux installés et amélioration des systèmes de sécurité. Par conséquent, Karura est devenu l'un des plus populaire et les mieux classé eco-tourisme urbain et lieu de loisir à Nairobi, deuxième seulement au Parc National de Nairobi (classées par conseiller voyage en 2014 et).

L'étude a découvert que, alors que les interventions de FKF-CFA ont été louables dans l'amélioration de la sécurité et la réhabilitation de la forêt, ils ont été oppressif, exclusif et d'exploitation à la communauté du bidonville qui dépend de la forêt pour leur survie. Oppression et exclusion des groupes sociaux pauvres dans la région se manifeste par : (1) le discours de conservation de la biodiversité servant à limiter les droits d'accès utilisateurs non rationnelle ; (2) les nouvelles mesures de surveillance et clôture électrique périmètre pour empêcher l'entrée dans la forêt par ceux qui ne peuvent se permettre de payer les frais d'inscription à usage récréatif ; (3) subtile préjugés et la discrimination dont le racisme ; (4) exploitation financier-en particulier offre des salaires le plus souvent les travailleuses manuelles ; (5) les élites du bidonville femmes durable des forêts selon les moyens de subsistance ; (6) les élites de l'institution participative et l'exclusion de toute prise de décision ; (7) abuser de la puissance et les droits de l'homme avec privilège à désinformer, de réprimer et d'intimider les groupes vulnérables.

L'analyse des questions soulevées ci-dessus a révélé que le bidonville dans le quartier est devenu pire depuis l'élite QUE FKF reprend la gestion quotidienne de la réserve de la forêt urbaine, en cogestion avec le KFS. Ainsi, la présence de FKF a entraîné en outre désenchantement, plus que ce qui était là avant. C'est contraire à l'esprit de la loi nouvelle forêt de 2005, destiné à améliorer l'accès et l'utilisation des forêts de manière durable en offrant aux dispositions pour la participation citoyenne.

Ainsi, les gains antérieurs pris par la communauté de bidonvilles qui avait commencé à bénéficier d'une utilisation durable, de conservation et de gestion de la forêt, entre 2005 et 2009 (avant que l'élite des amis de la forêt de Karura capturé l'institution de cogestion) ont été renversés. Le bidonville est devenu pire maintenant que jamais avant. Même avec des instruments juridiques en vigueur qui leur donnent le droit de tirer, la riche communauté a assuré, par le biais de FKF-CFA, que la communauté du bidonville a usage minimal et au profit de la forêt. Le chapitre a également présenté des preuves que le délégitimation et l'exclusion de la communauté du bidonville comme les utilisateurs de la forêt et les gestionnaires ne bougèrent pas avec les efforts de FKF seul. Un certain nombre d'autres pouvoirs cachés et invisibles, servant les intérêts de la FKF, contre ceux de la communauté du bidonville ont formé la coalition avec FKF, a contribué à l'exclusion de la communauté pauvre dans la région. En d'autres termes, la subjugation des besoins habitants des taudis de l'utilisation et l'accès à la forêt se produit avec la pleine

connaissance des autorités, en l'occurrence, KFS et plusieurs autres internationale et les des organisations non-gouvernementales, dont certains sont situés dans la région. L'ironie est que ces organisations prétendent être défendant les intérêts des pauvres.

En conclusion, les acteurs non étatiques puissants dans la gestion, la réhabilitation et la conservation de la forêt de Karura sont inexplicablement l'élite, amis de la forêt de Karura, qui ont entrepris un stand commercialisé et exclusif dans leurs interventions. Leur gestion et décision approche ont été très d'exclusion vers des habitants des bidonvilles, malgré le fait que les habitants des bidonvilles sont le genre de communauté, visé par le changement de politique forestière. En outre, ils étaient le premier CFA pour la forêt de Karura, lorsque la loi nouvelle forêt de 2005 a été adoptée en 2007.

Ainsi, le chapitre conclut que bien que la nouvelle politique a permis de nouvelles structures et acteurs dans la cogestion, a contribué à réhabiliter la forêt urbaine dans un endroit « gentil », c'est seulement quelques groupes privilégiés dans la société qui bénéficient de la réserve de la forêt urbaine. Les communautés urbaines pauvres environnantes qui dépendent de la forêt urbaine pour les nécessités quotidiennes ont été éliminées, en ce qui a été décrit par Sarah Dooling (2009) comme « éco-gentrification ». Ainsi, en train de prendre la forêt de Karura urbaine dans un lieu « sûr, tranquille, serein », les nouveaux acteurs de la société civile ne reflètent que les intérêts, les priorités et les valeurs des consommateurs classes moyenne et supérieures pour les loisirs urbains, au détriment des communautés urbaines pauvres vivant dans la région, dont les exigences sont désormais exclus. Il en est résulté dans la perpétuation des inégalités socio spatiales et socioéconomiques, exactement en face du résultat de ce que veut le nouveau changement de politique. Ainsi, au lieu d'un espace public, les structures et les nouveaux acteurs ont produit ce que Lefebvre décrit comme espaces « ouverts » et « dominés ».

7 CHAPITRE SIX: UNE ANALYSE DES INTERVENTIONS DE CONSERVATION DANS LA GESTION DE L'ÉCOSYSTÈME DU PARC NATIONAL DE NAIROBI: VIABILITÉS, LES CONTRATS À TERME ET LES STRATÉGIES DE MAINTIEN D'UNE ZONE URBAINE PROTÉGÉE

Outre une analyse détaillée de historico-social et politique de la région de désert urbain, ce chapitre a évalué un tableau des interventions de conservation, lancée par une coalition de grandes organisations non gouvernementales internationales et nationales, dans le but de sauver l'écosystème de Nairobi Parc National (NNP). Après le format de l'étude de cas de Karura, le chapitre commence en présentant le contexte physique, social et économique du NNP. Les dispositifs spatiaux sont présentés, en première mettant en valeur la biodiversité unique et le patrimoine de la région. Elle est suivie d'une description du contexte socio-économique et culturel de la région. Ces renseignements sont recueillis à l'aide d'une combinaison de l'analyse de documents, revue de la littérature, observation et entretiens informels. Par conséquent, les différentes typologies des communautés vivant dans les limites du parc est soigneusement évalué et analysé.

De la revue sociale-spatiale et de l'analyse, l'étude a établi qu'en plus d'être une zone urbaine protégée, NNP est censé être la seule réserve de gibier sauvage ou parc national au monde, qui se trouve dans les limites d'une capitale. Pour cette raison, le parc est considéré comme ne pas être juste une caractéristique écologique importante, mais une caractéristique importante de nationale et internationale, avec d'importants environnementaux, économiques et de prestations sociales et culturelles. Mesurant seulement 117 kilomètres carrés, NNP est trop petit pour soutenir la population assez importante de la faune de savane qu'il contient. Puisqu'il est ouvert au sud, la viabilité du parc repose sur les zones de dispersion Kitengela, qui est une propriété privée terre communauté massaï au sud du parc. La plupart des herbivores sauvages comme des zèbres, buffles, impala, kudus, wildbeeste et autres grandes antilopes broutent et naviguez en dehors du parc dans le land de e de communauté, en particulier pendant et après la saison des pluies.

Dans la deuxième section de ce chapitre, je construis une histoire socio-politique du parc, basée sur des récits historico-politique de la littérature, analyse de documents, films, photos et autres documents d'archives. À partir de l'ère précoloniale, le chapitre décrit comment les autochtones utilisés, la faune a existé, conservée et gérée et leurs habitats avant que les colons sont venus dans la région. La section réaffirme sur le riche patrimoine naturel de la région en mettant l'accent sur les espèces de la faune abondante et large gamme ouverte des terres dans les plaines de l'Athi-Kapiti, où le NNP se trouve, avant l'arrivèrent des colonialistes. Par ailleurs, l'analyse pré-coloniale souligne sur le fait que les communautés autochtones n'a pas se séparé de la nature, mais ils utilisé, coexistent et la faune de la gestion durable, par le biais de normes et de règlements traditionnels. Événements survenus pendant le suivi de l'ère coloniale (1870-1963), commençant par le début intrigues socio-politique et des efforts de conservation qui ont mené à la création du Parc National de Nairobi et d'autres dans le pays. Ici, le chapitre établit que les pâturages ouverts de l'écosystème NNP étaient très attrayants pour les aventuriers européens, qui sont arrivés dans les plaines de la savane en grand nombre, pour chasser les animaux sauvages pour le plaisir, transformant le lieu d'un « paradis des chasseurs blancs » (Steinhert, 1989); (Steinhart, 1994). Par conséquent, beaucoup d'animaux sauvages a été décimée dans le début de la période colonial, ce qui incite les impérialistes à élaborer des règles et des règlements pour contrôler la chasse et le commerce des produits en ivoire, ainsi que générer des revenus de la chasse aux trophées. En outre, le chapitre révèle que, afin d'assurer un jeu assez pour la future chasse et génération de revenus, le gouvernement colonial qui créé le gros gibier se réserve par le déplacement des communautés autochtones de leurs terres.

C'est ce qui explique pourquoi et comment le jeu se réserve éventuellement créés, y compris le premier parc national dans le pays, le Parc National de Nairobi. Durant cette période, les résultats de l'étude a révélé que la photographie de la faune et du tourisme, par opposition à la chasse au gibier est venu à être populaire, le précédent pour davantage de dépossession et d'aliénation des communautés autochtones de leurs terres, pour créer un espace pour les parcs nationaux, de tourisme commercial et de loisirs européen.

Ici, le fondement sur lequel conservation et la gestion du NNP est construit sur est surlignée, révélant les tactiques d'exclusion, répressives et racialisées qui utilisaient les administrateurs coloniaux. Elle est suivie d'une description et analyse de l'évolution de l'industrie du tourisme de safari dans les parcs et la communauté des terres.

La section se termine par un examen post coloniale et la critique, qui explique comment l'héritage de la politique coloniale et pratiques, fondées sur le modèle de conservation de forteresse USA, a servi à reproduire plus exclusions et désenchantement des communautés autochtones, de bénéficier de leurs propres terres et la faune.

La troisième section du chapitre décrit les politiques et les législations qui ont été utilisées en réservant, de protection, de conservation et de gestion de la faune et des aires protégées depuis l'époque coloniale. les mises en chantier de section en réitérant les communautés traditionnelles comment paisiblement coexistaient avec les animaux sauvages sur leurs terres, à l'aide des règlements et règles traditionnelles. Il présente ensuite quelques début conservation colonial les règlements, en soulignant leur caractère oppressif. Les résultats sociaux-politiques de la (politique coloniale discriminatoires est mises en évidence comme: (1) dépossession des terres; (2) refus de droits d'usage et d'accès aux ressources foncières et de la faune et l'apathie (3) à la conservation de la faune par les communautés tellement opprimés.

Je démontre que les politiques ont été insensibles, d'exclusion et de répression pour les communautés autochtones locales, au profit des opérateurs de tourisme de safari et défenseurs de l'environnement. J'ai ensuite discuter les nouvelles législations et les politiques qui ont été introduites récemment, dans le but d'aborder les défis auxquels font face les collectivités dans le but de coexister avec la faune et de gagner leurs moyens de subsistance, ainsi que celles rencontrées par les autorités et les défenseurs de l'environnement, pour tenter de convaincre les communautés sur l'importance de la faune et du tourisme.

L'étude révèle qu'en plus du patrimoine naturel, le parc possède un certain nombre d'installations de loisirs culturels, particulièrement l'orphelinat d'animaux et la promenade de safari de Nairobi, qui sont appréciés par la majorité des citoyens kenyans qui ne peut pas se permettre d'aller de jeu de lecteurs dans le parc, à la différence de l'affluent, haute bourgeoisie et les touristes internationaux. Ces attractions culturelles et récréatives qui ne sont pas vraiment partie du parc désert fournissent une occasion pour les citoyens de faible revenu de voir des animaux sauvages, quoique dans un contexte de zoo.

Selon les profils socioéconomiques des principales communautés bordant le parc national urbain sont concernés, l'étude a identifié trois principales communautés, c'est-à-dire, la Communauté urbaine - jusqu'aux frontières nordiques et ouest du parc ; la communauté périurbaine-au sud-est et au sud à l'ouest du parc et de la communauté rurale-au sud du parc. L'étude a mis en évidence le fait que la partie nord est et ouest du parc sont clôturées, tandis que le Sud reste ouvert dans le pays de la communauté rurale. Comme

l'a répété dans la section sur les défis auxquels fait face le parc, l'ouverture du parc au sud rural continue de poser plusieurs menaces et défis pour la conservation de l'écosystème de parcs.

L'étude a découvert plusieurs utilisations légales et illégales du parc national urbain qui peut être observée. Les utilisations (légalement autorisées) conçues comprennent la photographie animalière et tourisme, camping, pique-niques et autres activités de loisirs comme les dîners de bush et de mariages. Les utilisateurs du parc juridique principal sont étrangers ou touristes internationaux d'Europe occidentale et les ETATS-UNIS, suivi par les expatriés, supérieures et riches citoyens kenyans classes moyenne, qui sont majoritairement des blancs et des Kenyans Indo-asiatique. La deuxième catégorie d'utilisateurs sont les utilisateurs (illégales) perçues qui comprennent pastrolists Massaï, qui parfois se faufiler dans les broutent/troupeau leur bétail dans le parc et les femmes rurales qui récoltent le bois de chauffage (bois mort) et les médicaments. Aux yeux des défenseurs de l'environnement, l'État et les voyagistes, les utilisations de ce dernier sont incompatibles avec le tourisme et ne peut être accueillies.

L'analyse historique de la coloniale après période ont révélé que les réserves de parcs nationaux comme le NNP et autres jeux sont devenus salariés change étranger majeur de recettes touristiques (J. S. Akama, l'évolution du tourisme au Kenya 1999). Cependant, l'industrie du tourisme continue d'être dominée par les voyagistes européens et des touristes, avec très peu de noirs africains qui consomment les produits touristiques ou jouer un rôle dans l'économie du tourisme, en plus d'être ordonnées secondaire du touriste blanc entrepreneurs (Akama, 1996).

Dans le début de l'ère post-coloniale, le chapitre mentionne que reproduction des injustices coloniales ont continué, en utilisant les mêmes politiques et législations comme les colons, mais aussi les pratiques autocratiques. En outre, comme (été 2005) observe, communautés, hébergement d'animaux sauvages sur leurs terres a subi plus de conflits entre la faune humaine, mais ils n'ont pas pris part au partage des recettes provenant de gains du tourisme, en dépit de sacrifier beaucoup pour conserver les espèces sauvages sur leurs terres.

À l'ère postcoloniale mid, les recherches ont révélé qu'il y a eu plusieurs efforts déployés par l'État et des acteurs non étatiques à l'injustice spatiale adresse par encourageant les communautés apathiques vivant avec des animaux sauvages sur leurs terres pour soutenir la conservation de la faune en participant à la conservation de la faune, en d'autres termes, consacrant leur pays à la conservation de la faune informent des conservatoires de la communauté. Dans un passé plus récent mentionne qu'il y a eu une nouvelle politique adoptée en 2014, qui vise à répondre à certaines des questions qui ont causé l'apathie à la conservation de la faune entre les communautés vivant à l'extérieur des zones protégées. Cependant, basé sur les commentaires récents de la nouvelle politique de spécialistes en conservation, section 6.3, j'ai présenté la conservation et la gestion des défis et menaces auxquelles est confrontée l'écosystème NNP. Ce que je résume dans le développement des infrastructures, la fragmentation et la subdivision des

habitats des animaux et des conflits entre la faune humaine et les clôtures des terrains dans les zones de dispersion. Malheureusement, dans les 20 dernières années ou ainsi, les zones de dispersion de la faune ont été plus semi-urbanisés, par le biais de sous-division, escrime et la vente de terrains pour les établissements périurbains, usines et exploitations de la fleur. Comme la ville se développe à l'extérieur, les pâturages ouverts sont devenus très populaires pour les personnes qui désirent vivre dans des zones suburbaines près de Nairobi. Les établissements humains croissantes ont affecté les pâturages disponibles pour la faune et de l'élevage de Maasai, ainsi que bloqué les chemins d'accès pour les animaux migrateurs comme les gnous, qui vont au sud vers le Serengeti chaque année. Par ailleurs, la viabilité de l'écosystème des parcs a été aggravée par le manque de politiques d'aménagement territoriales qui tiennent compte de ces deux établissements humains et des habitats fauniques en dehors des zones protégées.

Dans le but de mettre fin à la subdivision, la vente et la clôture des terres qui servent d'habitats fauniques en dehors du parc, l'ONG conservation international, régional et local de la faune ont imaginé plusieurs stratégies d'intervention, afin de préserver les habitats des animaux dans le land de la communauté. L'objectif principal de l'étude de cas est livré dans la section 6.4, où je présente et analyse les diverses interventions de conservation entreprises par les ONG pour augmenter la viabilité du NNP. Étant un arrêt chaud de la biodiversité qui est de plus en plus menacée par des processus de l'urbanisation, le parc a attiré l'attention des organismes de conservation de la faune internationale, mais aussi les grandes institutions mondiales qui financent des programmes de conservation. Les interventions par les puissants acteurs non étatiques ou des ONG sont concentrent sur la prévention des conflits humains sauvages ou réduction de perte d'habitat. Les interventions de l'habitat concentré ont été principalement le: (1) programme de Conservation de la faune bail (CMT); (2) land Use Master Plan (FORFAITAIRE) de Kitengela; (3) la résistance contre le développement de l'Infrastructure dans le Parc National de Nairobi; (4) initiatives de prévention des conflits Nanapa Proposal. The de conservation communautaires la faune humaine sont la Lion entrée dissuasif (LED) s'allume et le Programme de Consolation.

Cependant, malgré les nombreuses interventions, ressources et temps passé, l'étude a découvert que la plupart ou tous ce régimes ont été très peu de succès. Basé sur des recherches empiriques avec des propriétaires fonciers dans les zones de dispersion, ce chapitre évalue les diverses interventions de conservation mises en œuvre par les acteurs non étatiques et explique pourquoi ils n'ont pas réussis malgré leur apparence de « bonnes intentions ». La vente, de compartimentage et de clôtures de terrains dans les zones de dispersion dans l'écosystème élargi du NNP se poursuit rapidement, malgré les nombreux efforts qui ont été expérimentés par les ONG pour enrayer la perte de l'habitat. L'étude a révélé un certain nombre de raisons pourquoi les interventions de conservation ne fonctionnaient pas. Pour les propriétaires fonciers de pasteurs Masaï qui ne veulent pas vendre et subdiviser leurs terres, l'escrime continue parce que, la faune du parc ne profite pas du tout eux, mais il est en concurrence avec leurs troupeaux de pâturages et d'eau, est antérieur à leur bétail, détruit leurs récoltes (pour les agriculteurs éleveurs) et

apporte dans les maladies à leur bétail. Donc ils ne voient pas la raison de garder leurs terres ouverte pour le bien de la faune, qui plus de mal que de bien pour eux. Deuxièmement, la plupart des propriétaires fonciers qui ont des terres près des grands axes routiers où il y a le développement urbain et à la frontière sud immédiate du parc jugent plus rentable de vendre leurs terres, plutôt que de poursuivre leur chemin pastoral de la vie, qui est remplie avec des difficultés, surtout pendant la saison sèche. En outre, la valeur des terrains est très élevés près de la route et on peut vendre des terres et obtenir assez d'argent pour eux durer toute une vie si ils l'utilisent correctement. Troisièmement, certains les interventions de conservation, comme le programme de location de conservation de la faune qui avait de très bonnes intentions, et le plan de travail ont été insoutenable dès le début, ce qui indique que l'idée s'est imposée et la Communauté n'était pas impliquée dans le processus décisionnel.

Toutes les interventions qui ont été mis en place n'ont pas considérablement car nul (les ONG de la conservation et le gouvernement KWS) est vraiment à l'écoute de la communauté ou les associer au processus décisionnel. La Communauté ne bénéficie pas de tous les avantages de la faune du parc, mais ils sont censés accueillir les animaux sur leurs terres, qui se disputent les ressources avec leurs animaux ou tuent leur bétail. Deuxièmement, la Communauté n'est pas autorisée à entrer dans le parc avec leur bétail, même pendant la saison sèche, malgré avoir accueilli les animaux des parcs dans l'autre saison, qui terminera l'herbe des pâturages pour leurs animaux.

En outre, bien que la communauté autochtone seulement qui co-existe avec la faune dans cette ère moderne, communauté des pasteurs Masaï est perçue comme une menace pour la conservation élitistes défenseurs de l'environnement. Plus précisément, la communauté massaï sont accusés d'être les pires ennemis des lions et sont perçues comme étant gourmand en raison de leur culture de garder les grands troupeaux de bétail, qui est considérés comme la réduction des ressources de pâturage disponibles pour la faune et de la dégradation de l'environnement cause.

Enfin, contrairement au Kenya Forest Service (KFS) qui a fait des efforts par le biais de véritable changement dans la politique d'engager la communauté vivant près de la nature se réserve pour participer à la gestion et la conservation des forêts de l'État, il est évident que le Kenya wildlife service (KWS) n'est pas prêt à engager la communauté vivant à proximité des aires protégées dans la cogestion des parcs. Ainsi, la communauté vivant à proximité de NNP n'est pas écoutée, ni avoir aucune voix dans le processus décisionnel, selon l'utilisation, la gestion et la conservation du parc est concerné. Un accord de gestion pour la gestion future du parc et ses environs, qui équilibre les besoins de la communauté de pasteurs et la nécessité de protéger et de la gestion du parc semble être la seule solution possible. Il s'agit d'un modèle intégré de gestion et de planification spatial pour terres communautaires dans les zones de dispersion et de terres appartenant au NNP. L'entente de cogestion devrait répondre aux besoins de la Communauté (accès aux pâturages dans le parc) afin d'équilibrer les questions de partage avec la faune du parc de ressources et de réduire les tensions entre la gestion de parcs et de la

communauté. Dans le processus, la communauté va partager les avantages de coûts liés à la vie à côté du parc et ont peu de pouvoir dans le processus décisionnel dans les domaines liés à la gestion du parc. Comme mentionné précédemment, la Communauté a indiqué qu'ils veulent pouvoir accéder aux pâturages dans le parc, surtout pendant la sèche saison lorsqu'il n'y a pas d'herbe dans le pays de la communauté. Cela est compréhensible étant donné que la communauté accueille la faune du parc dans les autres saisons. En effet, basé sur des entrevues avec des propriétaires fonciers communautaire, ce qu'ils veulent pour la plupart est d'être directement impliqué dans la cogestion du parc, en utilisant les principes de l'avantage et le partage du pouvoir (où ils ont déclaré qu'ils voulaient un modèle similaire à KFS - Associations forestières communautaires (CFA). Ces vont leur donner des incitations pour continuer d'héberger les animaux sauvages sur leurs terres et arrêter la vente, escrime et la subdivision des habitats fauniques privés.

Comme il est maintenant, l'avenir semble bien sombre pour l'avenir du NNP. Basé sur les conclusions des résultats de ces interventions de l'ONG, je conclus qu'aucune des initiatives de conservation ont abordé les droits de la communauté vivant avec et l'hébergement des animaux sauvages sur leurs terres, à utiliser et accéder au parc. Par ailleurs, je soutiens que la raison pour laquelle que ces interventions de conservation n'ont pas abordé les besoins des communautés est parce qu'elles ont été imposées par la puissantes ONG, qui ne pas réellement ou bien consulter la Communauté, ni impliquer dans le processus décisionnel. Tout comme le colonial et l'État postcolonial, ces ONG reproduire exclusions et désenchantement, créé par le gouvernement colonial en plus nuancée des façons, en assumant un rôle d'expert et en croyant qu'ils peuvent fournir les solutions de la Communauté a besoin. En outre, ces organisations non gouvernementales imposent des normes de gestion, qui servent à marginaliser davantage la communauté et de la conservation de la faune mondiale.

8 CHAPITRE SEPT: CHIENS DE GARDE, DES TERRES GRABBERS ET CHEVALIERS AVEC ARMURES BRILLANTES: RESISTANCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONTRE L'APPROPRIATION PRIVEÉ DE NAIROBI CITY PARC FORESTIER

Ce chapitre parle de participation par le biais de résistance par des acteurs de la société civile dans la gestion et la conservation des forêts de Park City, à Nairobi, au Kenya. Le chapitre commence par une discussion sur l'emplacement et la superficie du parc, où il a été révélé que comme Karura et Parc National de Nairobi, City Park Forest est situé dans les anciennes zones résidentielles européens réservés, tel que prévu par les autorités coloniales. Le quartier fut plus tard de plus en plus occupé par les Kenyans Indoasiatique, forçant les blancs à fuir le quartier résidentiel où se trouve le parc et le gouvernement colonial se réservant la zone pour les asiatiques et les blancs de Muthaiga, telle que la concevait dans le Plan d'urbanisme de 1948 pour la capitale coloniale A. Comme mentionné dans le chapitre 4, les schémas de ségrégation résidentielle racialisées sont toujours persistant encore aujourd'hui, plus de 50 ans après l'indépendance. Le fait

que le parc se trouve dans les conseils de quartier asiatique classe moyenne supérieure à la possibilité que le parc est surtout facile d'accès à un certain groupe social-culturel.

Le patrimoine bio-culturel du parc est présenté suivant, où il a été révélé que forestland City Park est l'un des quelques forêts naturelles restantes autochtones montagnardes dans la région de Nairobi. En outre, il a été dit que le parc possède une riche biodiversité, composée de végétation indigène et exotique et des animaux. Plusieurs des arbres indigènes sont menacées d'extinction. En effet, comme le dit Nature Kenya, City Park Forest est l'un des forêts restants seuls dans le pays qui a encore quelques-unes des espèces d'arbres qui ont disparu. Ainsi, la nécessité de conserver et de protéger la forêt pour les générations présentes et futures importe maintenant plus que jamais.

L'importance de la forêt parc Nairobi City comme site du patrimoine culturel est mis en surbrillance suivant. Ici, nous avons vu certains synthétiques caractéristiques historiques et monuments datant des années 1900 qui se trouvent dans le site. Ceux-ci incluent la tombe du commonwealth pour les vétérans de la première guerre mondiale, le cimetière juif pour la Congrégation hébraïque, le cimetière de Goan pour les missionnaires catholiques et les motifs Murumbi Memorial, qui agissent comme un lieu de repos pour le premier vice-président du Kenya après l'indépendance. Cette caractéristiques culturelles sont importantes pour comprendre certains aspects de l'histoire du pays. Par conséquent, il est important de préserver les éléments historiques de parcs, pour les générations futures.

Le profil social et spatial des communautés résidentes vivant du parc a été discuté lorsqu'il a été révélé que le parc a été planifié par les autorités coloniales pour desservir Parklands, l'asiatique réservés au quartier résidentiel, qui est actuellement un quartier de dominé bourgeois et de l'Asie supérieur. Toutefois, autres à proximité de zones résidentielles de faible revenu comme Pangani, Ngara, Huruma et Mathare peuvent accéder facilement au parc à pied et beaucoup des résidents du faible revenu zones utilisent le parc, puisqu'il est ouvert et gratuit pour tous.

Chronologiquement, l'histoire sociale et politique du parc a été présenté révélant plusieurs faits intéressants au sujet de sa création. Il s'agit d'informations que dans l'époque précoloniale, forest City Park faisait partie du kikuyu ancestrale terrains, en particulier, partie de la forêt de Karura sacrée. Comme par les réglementations traditionnelles kikuyu et les coutumes, la forêt était détenue collectivement par un sousclan kikuyu appelée mbari ya kihara, qui il a géré pour le compte de la communauté. Quand les colons sont venus, ils ont repris la plupart des terres de kikuyu. dans le cas du parc de la ville, le récit historique principal est que le chef du clan de la mbari ya kihara qui appartient et est géré de la forêt rendit à la forêt à l'administration coloniale, à la condition qu'il reste des terrains publics. On présente une discussion de l'histoire coloniale de parcs, commençant par l'histoire de comment le parc s'est réservée, où l'on apprend que les colons étaient initialement opposés au plan des gouvernements coloniaux pour créer un espace public, parce qu'ils utilisaient l'endroit pour la chasse au gibier. En outre, ils voulaient autant de terres que possible pour leurs colonies de

peuplement. Quand le parc fut finalement créé, nous apprenons que le parc était exclusivement réservé aux besoins en loisirs des résidents européens. Une fois que la haute bourgeoisie asiatiques déplacées dans la région et a commencé à utiliser le parc, il subit le vol blanc, parce que les européens ne voulaient pas se mélanger avec les blancs. Durant l'époque coloniale, la population noire dans la ville jamais eu l'occasion d'utiliser le parc, comme il leur était interdit de séjour ou en visitant les zones asiatiques et européens, sauf si c'est pour le travail.

Après l'indépendance, parfois dans les années 70 africains de plus en plus commencé à utiliser le parc. En raison de la gueule de bois colonial caractérisé par la partialité et les préjugés raciaux intégrés, beaucoup de membres de la communauté asiatique cessé de fréquenter le parc. dans les années 1980, les allocations illégales du parc pour le développement d'équipements sociaux, exclusives pour la communauté asiatique a commencé à prendre place. Comme mentionné précédemment, ces attributions irrégulières incluent concoctera le parc pour l'élaboration d'un temple hindou, une école privée pour enfants Asie, un marché de légumes colporteurs et un stade de hockey. Toutes ces installations privatisées grandes parties de la ville parc forestier pour les résidents asiatiques dans le domaine. Ces répartitions irrégulières se poursuit avec le début des années 1990 et a commencé à soulever des préoccupations du public.

L'étude a découvert que les interventions dans la protection et la conservation de la forêt de parcs urbains par des citoyens ou des acteurs non étatiques ont commencé en 1996, avec les amis du parc de la ville (OFPP), un local société civile groupe (OSC) qui est préoccupé par la répartition irrégulière du parc public à des promoteurs privés, qui avait commencé dans le milieu des années 1980, sous les ères corrompre le régime. Ce chapitre présente donc chronologiquement, les résultats des enquêtes approfondies dans un souci manifeste/covert, activités, des contributions et des résultats des interventions de la population OFPP. Dans les années 1990, The Friends of City Park est intervenue au moyen de pressions spécifiques et des actions de plaidoyer pour arrêter l'accaparement des terres de la forêt dans les années 1990. A cette époque, l'espace démocratique de participation du public dans la gestion des espaces verts urbains était inexistants. Le gouvernement de la ville puis n'avait aucun cadre ou processus formel guidant la participation du public. En outre, le régime est autoritaire et l'autorité de la ville manquait de transparence et responsabilité envers le public, sur les décisions prises concernant l'aménagement de parcs, la gestion et la conservation. La formation de la population OFPP par le public puis était donc tout à fait un pas audacieux, compte tenu du climat politique de l'époque. En effet, OFPP était probablement un des seuls trois groupes de la société civile existant alors, formé par les citoyens, pour traiter le problème de l'accaparement des terres des espaces publics dans la ville. Le vol de terres destinées à l'usage du public était devenu répandu depuis les années 1980 et durant les années 1990.

Malheureusement, au moment de la formation de la population OFPP en 1996, plusieurs hectares de forêt parc avaient été perdues pour cartes d'acquisition des terres. La défunte Commission de ville de Nairobi et Conseil municipal de Nairobi dans les années 1980 à 2010 qui avait été chargé de City Park Forest furent parmi les institutions de

gouvernement plus irresponsable et corrompue qui a facilité l'accaparement des terres publiques relevant de sa compétence. Les portions attrapées de forêt du parc de la ville ont été affectées à l'usage exclusif des élites asiatiques, sous le couvert d'équipements sociaux pour la communauté asiatique.

Étant donné que l'association est organiquement, née de la nécessité d'aborder la question de l'au moment de sa création, l'accaparement des terres OFPP créé un espace pour les citoyens à s'engager avec les autorités gouvernementales dans la gestion et la conservation des espaces publics dans la ville. Selon (Cornwall, 2004) sont des espaces créés ou revendiquées, « les espaces qui émergent des ensembles communs de préoccupations ou d'identifications et peuvent entrer en étant à la suite de la mobilisation populaire, comme autour de l'identité ou délivrer selon leurs préoccupations; ou peut consister en des espaces dans quelle jointure des personnes ensemble en commun des activités ».

Ainsi, l'étude examine le rôle et la contribution des amis du parc de la ville (OFPP) au cours des années depuis 1996, puisqu'ils sont les acteurs non étatiques de base qui ont été impliqués dans la gestion et la conservation des zones restantes de City Park Forest. L'étude a découvert que la formation de la population OFPP a largement contribue à la sensibilisation à la corruption liée à la pour Terre saisissant du parc, aussi bien et autre aliénation des terres publiques à ce jour d'arrêt. Au moment de sa création, l'association a grandi organiquement hors de la nécessité d'aborder la question des terres saisissant, ce qui crée un espace pour les citoyens à s'engager avec les autorités gouvernementales dans la gestion des espaces publics dans la ville, à une époque où la notion de participation des citoyens était inimaginable.

Au cours des années depuis leur formation, OFPP ont continué à s'engager dans la protection de la forêt-parc urbaine en prenant des mesures légales contre les tentatives ultérieures excisions illégales de la forêt. En partenariat avec d'autres ONG environnementales, ils ont continuellement fait des recherches sur la biodiversité et documenté l'écosystème riche de parcs dans renommé publications de Nature Kenya. La mesure du possible, ils ont soutenu la ville efforts des gouvernements de l'entretien du parc de l'organisatrice communautaire nettoyer les exercices et les entretiens de sensibilisation à l'environnement. En 2009, l'OFPP a avec succès fait pression et préconisée pour le gazettment de City Park Forest à un Monument National et patrimoine de l'humanité, afin d'améliorer son statut de protection. Plus récemment, OFPP engagé avec véhémence, le gouvernement du comté ville de Nairobi (NCCG) grâce à la résistance contre son plan d'externaliser la réhabilitation et la gestion du parc public pour le Trust Aga Khan pour la Culture (AKTC). L'intérêt du gouvernement du comté est d'avoir un centre de loisirs de classe mondiale. Compte tenu des défis, elle est exposée à l'entretien des parcs publics en raison de contraintes budgétaires, une réhabilitation, le financement et la technique accord (RAFTA) entre le CCN et AKTC était un geste de bienvenue pour l'image de l'administration de ville. Ainsi, en 2012, le Conseil municipal de Nairobi défunte (maintenant Conseil de comté de Nairobi) et l'Aga Khan Trust for Culture a signé un protocole d'entente de partenariat PPP pour la réhabilitation du parc. Selon l'OFPP,

l'autorité de la ville n'a pas fait toute consultation du public et délibérément côté bordées d'eux quand à venir à une décision de privatiser la gestion et la réhabilitation du parc. OFPP ont toujours été impliqués dans la protection et la gestion de parc forêt de 1996, donc ils ont protesté contre des motifs, que la procédure de participation du public n'était pas suivie. Alors qu'ils ne sont pas contre le financement pour la réhabilitation du parc, l'OFPP ont soulevé leurs préoccupations contre les propositions. En 2014, OFPP a réussi à convaincre la révocation des titres attribués illégalement à des promoteurs privés.

Le chapitre s'achève que légitimement, l'OFPP ont plus ou moins revendiqué avec succès l'espace qu'ils avaient créé au début de la participation du public 1990sfor et donc le droit du public d'être écouté ou influence les décisions sur les plans de réhabilitation. Toutefois, étant donné que la plupart des membres de la population OFPP appartiennent aux classes moyennes et supérieures, la principale préoccupation soulevée par cette recherche était que les besoins des pauvres allaient être exclus une fois de plus, battant le but pour les raisons initiales de l'activités de résistance. Il est évident que la coalition de la population OFPP reflète surtout les besoins des résidents classes moyenne et supérieures des espaces verts, le gouvernement et les investissements du secteur privé, contre ceux d'entre les utilisateurs actuels de majorité du parc qui sont à faible revenu et les citadins pauvres de la ville.

Photo 1: Parc de la ville comme un espace Public? FoCP tirant parti des élites d'affaires pour la réhabilitation



Source 1: Amis du parc de la ville face à page de livre

En conclusion, il était évident que l'histoire de la formation de City Park Forest revient désormais d'affecter l'ouverture future du parc au public une fois qu'il est remis en état. Tout comme dans le passé lorsque le parc a été créé par le déplacement de population

africaine indigène par le gouvernement colonial britannique pour créer un motif récréatif pour la communauté de colons européens vivant dans la région de la forêt-parc, un déplacement similaire est envisagé aujourd'hui, avec les plans de réhabilitation proposée, qui sera très probablement garder sur les pauvres gens, de l'utilisation et l'accès à du parc, par le biais de l'escrime l'et facturant des frais d'entrée. L'action de réserver un parc de loisirs que dans le quartier résidentiel européen de la ville, où les africains ne sont pas censés être vu sauf quand travaillant comme domestiques, montre que le « parc public » a été conçu pour répondre exclusivement aux besoins des habitants ville privilégiée. Cela montre que le parc ne fut jamais vraiment public dès le début, comme un seul groupe homogène des habitants de Nairobi pourrait accéder.

Récits par les élites sur la mauvaise gestion de parcs, unkemptness, déclin et désintégration ont conduit le désir de réhabiliter le parc d'une grande classe standard qui nécessiterait beaucoup d'entretien et de la gestion afin d'éviter de future décrémentation. Les plans de réhabilitation proposée par AKTC a révélé un désir de revenir au parc exclusif et très entretenu, comme prévu au cours de la période coloniale, pour quelques puits faire des personnes. La mauvaise réputation du parc de la ville comme précaire, peu sûrs et crime infesté est une des principales justifications de la Fondation Aga Khan et la communauté asiatique dans la région, pour la décision de construire une clôture. L'argument est de garder l'endroit sûr et sécuritaire, mais il était évident que l'intention cachée et véritable était d'écarter les mécréants, qui est les « street boys », « oisifs » ; les sans-abri des gens qui « gâcher le parc », en d'autres termes, les pauvres des bidonvilles utiliser et traverser le parc de tous les jours.

Par exemple, les propositions de réhabilitation AKDN a révélé tente de dompter le parc pour « loisirs approprié », créer un paysage pittoresque et apprivoiser l'écologie à travers l'architecture de paysage de haute qualité, nécessitant une gestion de haute qualité et entretien des installations récréatives supplémentaires vise à rendre le parc, un centre de classe mondiale inclus de mettre en place des bâtiments supplémentaires comme la cafétéria, restaurant, piscine et club de sport ; construit sur des normes de classe internationale mondialisée. Cela nécessiterait élites clients et investisseurs privés de grande classe pour les garder en cours d'exécution. Cela signifie que les pauvres qui utilisent actuellement le parc pourraient être expulsés parce qu'ils ne peuvent pas s'offrir ces installations de loisirs de haute qualité. Ainsi, le parc remonterait à être exclusive, comme c'est au cours de la période coloniale, alors seulement certains groupes étaient autorisés à utiliser le parc.

Le forum des intervenants proposés pour la réhabilitation du parc début septembre 2016 est censé pour amener toutes les parties prenantes de professions et de différents groupes sociaux. Étant donné que c'est être piloté par OFPP et Nature Kenya qui restent des élites, il sera intéressant de voir quels seront les résultats du forum des parties prenantes, et si les nouvelles propositions seront retrouveront à l'exclusion des groupes marginalisés et vulnérables d'utiliser le parc, d'une manière similaire à ce que l'Aga Khan groupe allait atteindre.

La nécessité de protéger le parc de la ville d'accapareurs de terres a reçu comme une justification par le camp de l'OFPP, à mettre en place la clôture, au point de compromettre la position des membres de la population OFPP qui étaient contre l'idée de l'escrime. Land grabbing du parc au fil des ans, surtout à la fin des années 1980 et au début des années 1990 par une poignée d'individus égoïstes est un fantôme vivant qui continue de hanter le présent et l'avenir du parc. Amis de City Park Forest ont constamment été aux prises avec des promoteurs privés qui viennent au parc chaque année pour tenter de développer les sections du parc qu'ils réclament leur appartiennent. Il s'agit d'une menace réelle du passé que toutes les parties prenantes se sentent est nécessaire pour faire face, et l'une des raisons que l'acteur principal contre la construction de la clôture a finalement accepté l'idée de la clôture. S'il est vrai que la forêt est toujours sous la menace des accapareurs de terres, la clôture ne peut agir comme une protection contre les accapareurs de terres. L'accaparement des terres est un problème institutionnel et de la corruption et la forêt encore peut être saisie que même quand il est clôturé en utilisant les mêmes institutions, failles et le système de fonctionnaires corrompus, qui ont facilité ou continuent d'être impliqués dans l'attribution illégale de la forêt publique.

9 CHAPITRE HUIT: SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

Ce chapitre présente une synthèse des résultats pour les sites de trois études de cas, grâce à une synthèse des similarités et des différences entre les trois sites de l'espace urbain à Nairobi, dans la mesure où les processus sociaux qui les possibilités de forme pour des groupes sociaux utiliser et accéder à la nature des réserves à Nairobi. Le chapitre commence avec cette introduction, qui reprend la question de recherche principale, les objectifs les objectifs de l'étude et comment ils ont été résolus. Ce faisant, il nous amène à comprendre comment les arguments de la thèse principale étaient arrivés et la mesure dans laquelle les objectifs ont été atteints. Section 8.2 présente le résumé des conclusions de le trois étude sites, mettant en évidence les similitudes et les différences et discutée en relation avec les objectifs de recherche, hypothèses et méthodes utilisées pour recueillir des preuves. Article 8.3 développe une discussion, basée sur contrastant et en comparant les similitudes et les différences des résultats.

La première hypothèse de l'étude est que les inégalités contemporaines dans l'utilisation et l'accès de nos espaces verts urbains à Nairobi sont inscrivent dans l'historique ségrégationniste colonial sociales et spatiales patrons de la distribution, la fourniture et la répartition de la nature urbaine se réserve ou aires protégées urbaines tandis que la deuxième hypothèse était qui modifie l'implication des acteurs non étatiques dans la gestion et la conservation des espaces verts urbains , selon les récents changements de politique, permettraient d'améliorer la justice sociale-spatiales en augmentant les possibilités pour les groupes vulnérables et marginalisés à l'utilisation et l'accès à la nature urbaine socialement valorisée se réserve. Ce chapitre a réitéré et résume le contexte social, politique et économique de la production et la consommation de nos espaces verts urbains à Nairobi. Le cadre méthodologique utilisé a été l'histoire de l'environnement et

de la construction sociale de la nature, présenté dans le chapitre 3, méthodologie de la recherche. Les conclusions de l'étude a établi que, en effet, dans tous les espaces verts des sites étudiés, exclusivités actuelles observées dans l'utilisation et l'accès des espaces verts urbains sont ancrés dans l'histoire coloniale gestion à la fois des ressources naturelles et de la ville qui a créé les géographies injustes. Deuxièmement, l'étude a découvert que des injustices spatiales historiquement créés sont reproductible dans l'époque contemporaine, à travers de nouvelles formes d'exclusions liées à la mondialisation, neolibéralisation, néocolonisation et autres formes de discrimination et de préjugés, fondés sur la race, de sexe et de classe. En d'autres termes, l'étude a constaté que coloniale établie injustes espaces verts ont été reproduits et reconstruit en plus des moyens répressifs, quoique subtiles. Dans le but d'expliquer la situation actuelle, la dernière section du chapitre discute les forces structurantes, les acteurs et les contestations politiques qui ont marqué et continuent de remodeler les relations sociales et les structures institutionnelles (rapports de force) qui déterminent quels groupes sociaux peuvent bénéficier de nos espaces verts urbains à Nairobi.

10 CHAPITRE NEUF: CONCLUSIONS

Ce chapitre conclut la thèse en répondant aux questions de recherche principale deux poursuivies dans cette étude, à savoir : (1) Quels sont les historiques et contemporaines de structuration des forces et des acteurs qui ont façonné et continuent à (re) produire et (re) construire les modes d'utilisation et l'accès des réserves urbaines par différents groupes sociaux à Nairobi ; (2) à la lumière de nouveaux changements dans les politiques qui prévoient la participation du public, quels sont les résultats des interventions des acteurs non étatiques dans la gestion et la conservation des espaces verts urbains, autant l'utilisation et l'accès de la nos espaces verts urbains par des groupes sociaux marginalisés et vulnérables est concerné ?

Le chapitre réitère que l'étude engagée avec le domaine en pleine croissance de l'écologie politique urbaine, fondée sur les concepts de l'économie politique urbaine. En utilisant une approche d'économie politique, l'étude soutenue la théorie sur le domaine en pleine croissance de l'écologie politique urbaine, qui donne un aperçu quant à comment l'économie politique et autres processus sociaux produisent et reproduisent l'écologie urbaine, qui ont souvent tendance à privilégier l'élite au détriment des personnes marginalisées (J. Njeru 2010). Urbains théoriciens de l'économie politique soutiennent que puissance est reproduite par l'interaction de structures et les normes, les différents acteurs et les contestations socio-politique. leurs plus proches cousins, écologistes politiques urbaines, font valoir qu'espaces verts dans les villes ne sont pas des biens sociaux simplement, mais natures socialement construits, avec des effets potentiellement inégales sur les différentes populations. Ces effets injustes sont basées sur les relations profondément conditionnées et parfois apparemment invisibles (Robbins, 2004). Ces savants encouragent à prêter attention aux « processus politiques par lequel des conditions urbaines sociale et environnementale particulières sont faites et refaites... » Le cadre de l'économie politique urbaine a été utilisé parce qu'il aide à mieux comprendre

et répond aux processus sociaux qui produisent la nature urbaine et géographies injustes. Ainsi, tout au long de l'étude, une analyse critique sociale et politique de la production et la reproduction des espaces verts urbains à Nairobi a été réalisées.

Conformément aux résultats d'autres chercheurs d'espaces verts (Wolch, Byrne et Newell, 2014); (Byrne et Sipe, 2010); (OMS, 2006); (Heynen, Perkins et Roy, 2006). l'étude a établi que l'inéquitable distribution, contrôle et accès publics espaces verts urbains est un défi dans nombreuses villes dans les pays développés et pays en développement.

En particulier, cette étude a démontré que les réserves de villes comme Nairobi qui sont des pays en développement et caractérisé par grandes inégalités entre les riches et les pauvres, dont différents groupes sociaux ayant des exigences différentes et les besoins d'utilisation et d'accès à la nature en ville. Alors que la bourgeoisie et les riches sont intéressés aux besoins de loisirs et de récréation de l'espaces verts urbains, les pauvres dépendent de réserves naturelles dans la ville pour leurs besoins quotidiens et de la survie (Observations personnelles). L'étude a contribué à l'information sur comment l'équilibre entre satisfaire le luxe sans consommation besoins récréatifs de l'empeigne middle class vis une vie répondant aux besoins de consommation de ressources dépendant des citadins pauvres, réalisés ou non, dans des villes, plus encore à Nairobi.

En outre, cette étude a contribué à une analyse critique de la façon dont les processus sociaux, économiques et politiques historiques façonnent l'usage contemporain, la gestion et l'accès des espaces verts urbains dans les villes des pays en développement. Seuls quelques savants avant cela avait tenté le même dans le cas des villes africaines (Mng'ong'o 2004); (Kotze, Donaldson et Visser 2014). Dans certains cas, en raison de l'arrière-plan coloniaux de la plupart des villes de pays en développement, il a été tenu pour acquis que les injustices spatiales expérimentés dans l'utilisation et accès socialement une valeur des ressources naturelles sont le résultat des héritages colonies que privilège créé et des opportunités pour certains, fondée sur la race et par la suite, situation économico-sociale. (Voir par exemple (Manlius, Ayoade et Martin 2013); (K'Akumu et Olima, 2007); (Olima, 2001); (Owuor et Obudho, 1997). C'est en grande partie vrai, il était nécessaire d'étudier le contemporain structuration des forces et des acteurs qui façonnent les tendances actuelles et tendances dans l'utilisation, de contrôle et de l'accès de l'espace urbain se réserve. Plus précisément, à Nairobi, il y a littérature théorique limitée et non concluante et des études empiriques sur les forces sociales, politiques et économiques qui (re) produisent et (re) construire spatiale (in) justice dans l'utilisation et l'accès des ressources de l'espace urbain socialement valorisées.

En outre, à la lumière des tendances générales de déplacements loin de la gestion axée sur l'état des espaces publics à la participation des citoyens à la gestion et la conservation des espaces verts urbains, aucune études n'ont examiné les résultats sociaux des interventions de l'acteur non étatique pour renforcer l'utilisation équitable, contrôle et accès des réserves naturelles urbaines socialement valorisées, différents sociale aux groupes d'utilisateurs dans le Nairobi. Plus précisément, aucune étude ont examiné comment l'équilibre entre satisfaire le luxe est étant satisfait les besoins en loisirs espaces

verts urbains non consommatrices de la classe moyenne supérieure, vis une vie rencontre la consommation ressource dépendante a besoin des citadins pauvres, a été atteint.

Les résultats de l'étude étaient conformes avec les théories de l'économie politique urbaine. La première conclusion a été qu'un certain nombre de structuration historique forces et acteurs produites et construit des injustices sociales et spatiales en limitant les possibilités pour certains groupes sociaux dans la ville de bénéficier de la réserve naturelle urbaine socialement valorisées. À l'époque coloniale, que ces injustices sociales spatiales se sont manifestent dans les préjugés politiques discriminatoires qui exclue les indigènes africains de profiter de la nature urbaine se réserve. Ces est stimulée par la ségrégation racialisées, répartition inégale des ressources espaces verts autocratique et règlements de leur gestion et de conservation. Ces signifiait que seules les personnes blanches dans la ville pourraient bénéficier des espaces verts publics. Au début de l'ère post-coloniale, ces injustices ont été perpétuées par héritage de la politique autocratique et discriminatoire.

La deuxième principale conclusion est que, à l'ère postcoloniale contemporaine, puissants acteurs non-étatiques impliqués dans la gestion et la conservation de la public espaces verts urbains, ont sous le couvert de la participation citoyenne, reproduit et reconstruit coloniale créé injustices spatiales, de façon plus insidieuse et nuancée. Ainsi, même si c'est plus démocratique, le passage d'une gestion centrée sur de l'État a seulement abouti à créer plus d'exclusivités et inégalités en ce qui concerne les possibilités de l'utilisation et accès nature urbaine se réserve par des groupes sociaux vulnérables et marginalisées est préoccupé.

Comme peut être déduite des résultats, analyse des résultats et des discussions de cette étude, il est évident que plusieurs dynamique du pouvoir est en jeu qui servent à réprimer et exclure certains groupes sociaux de l'utilisation, bénéficiant et accéder à des espaces verts urbains à Nairobi. Plus précisément, les groupes vulnérables et marginalisés dans la présente étude a inclus les habitants des bidonvilles vivant adjacent à la forêt de Karura, les sans-abri et les utilisateurs de faible revenu de City Park et les pasteurs Masai marginaux vivant au sud du parc. L'étude a démontré empiriquement l'argument de la thèse que nos espaces verts urbains à Nairobi sont des constructions sociales, créées par l'interaction des pouvoirs sociaux, politiques et économiques qui historiquement produit et continuer à reproduire l'injustice spatiale, à l'utilisation et l'accès de la verts socialement valorisées dans la ville.

L'étude a contribué à la compréhension des processus qui continuent à se reproduire et reconstituer l'injustice spatiale ou exclusion de certains groupes sociaux dans les sociétés urbaines et périurbaines, d'utiliser et bénéficiant de l'usage naturel socialement valorisée et l'accès des réserves naturelles urbaines. La relation entre les forces historiques dans la création, la conservation et la gestion de la nos espaces verts urbains avec les tendances contemporaines et les modèles de contrôle, leur utilisation et l'accès est l'une des contributions majeures de cette étude. L'analyse du vis (autorisé et légal) conçu une EDDV les utilisations perçues (illégales) de la nature urbaine se réserve aidé à

comprendre qui sont les bénéficiaires des espaces verts urbains publics, pourquoi ils profitent et comment, vis une vie privés de leurs droits. La recherche a des répercussions sur les politiques et est pertinente pour la formulation de législations qui peuvent améliorer l'équité dans l'utilisation, de contrôle et d'accès des espaces verts urbains ressources pour différents groupes sociaux.

11 BIBLIOGRAPHIE

- Akama, J S. 2004. "Neo-Colonialisim, Dependency and External Control of Africas Tourism Industry: A Case Study of Wildlife Safari Tourism in Kenya." In *Tourism and Pos-Colonialism: Contested Discourses, Ideologies and Representations*, by C M Hall and H Tucker, 140-153. London and New York: Routledge.
- Akama, J S. 1999. "The Evolution of Tourism in Kenya." *Journal of Sustainable Tourism* 7 (1): 6-25.
- Akama, J S, C L Lant, and G W Burnett. 1996. "A Political Ecology to Wildlife Conservation in Kenya." *Environment and Society* (White Horse Press) Environmental Values 5 (4): 335-347.
- Akama, J S, S Maingi, and B A Camargo. 2011. "Tourism Recreation Research." Wildlife Conservation, Safari Tourism and the Role f Tourism Certification in Kenya: A Post Colonial Critique 36 (3): 281-291.
- Akama, J, C Lant, and G Burnett. 1996. "A political ecology approach to wildlife conservation in kenya." *Environmental Values* 5: 335-347.
- Akama, S. 1996. Western Environmental Values and Nature Based Tourism in Kenya Management. Vol. 17 No.8. Nairobi: Tourism Management.
- Cornwall, A. 2004. "Spaces for Transformation? Reflections on issues of Power and Difference in Participation and Development." In *Participation: From Tyranny to Transformation?*, by S Hickey and G Mohan, 75-92. New York: Zed Books.
- Freund, B. 2007. *The African City: A History*. Cambridge and New York: Cambridge University Press.
- Gaventa, J. 2004. "Towards Participatory Governance: Assessing the Transformative Possibilities." In *Participation: From Tyranny to Transformation*, by S Hickey and G Mohan, 25-42. New York: Zed Books.
- Heynen, N, H Perkins, and P Roy. 2006. "The Political Ecology of Uneven Urban Greenspaces: The Impact of Political Economy on Race and Ethnicity in Producing Environemental Inequality in Milwaukee." *Urban Affairs Review* 42: 3-25.
- K'Akumu, O A, and W H. A Olima. 2007. "The Dynamics and Implications of spatial segregation in Nairobi." *Habitat International* 1 (1): 87-89.

- Kotze, N, R Donaldson, and G Visser. 2014. "Life in A Changing Urban Landscape: ." *Proceedings of the IGCU Urban Geography Commission: Urban Challenges in a complex World.* Johannesburg and Stellensbosch: University of Johannesburg and Stellensbosch University. 356.
- Le Gates, R, and F Stout. 1998. "Introduction to Frank Lloyd Wright (1935) 'Broadacres City: A New Community Plan'." In *City Reader*, by R Le Gates and F Stout. London: Routledge, Taylor and Francis Group.
- Mng'ong'o, O S. 2004. *A browning Process: The Case of Dar es Salaam City.* PhD Thesis, Stockholm: Royal Institute of Technology, Deprtment of Infrastructure.
- Myers, G. 2010. "Seven themes in African Urban Dynamics." *Discussion Paper 50*. Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet . 6-11.
- Njeru, J. 2010. "Seminar: Political Ecology and Urban Environmental Change." Unpublished, Fall.
- Obudho, R A. 1991. "Populatio Growth and Urban Change: A Case Study of Nairobi, Kenya." In *Urbanization and Urban Development: Recent Trends in a Global Context*, by M E Bannon, 108-120. Dublin: University College, Dublin.
- Olaleye, D, O Ayoade, and E Omisore. 2013. "A multivariate analysis of Factors influencing greenspace provision in residential neighborhoods of sub-saharan african cities." *Journal of Environment and Earth Science* 3 (5).
- Olima, W. 2001. "The Dynamics and Implications of Sustainining Urban Spatial Segregation in Kenya." Lincoln: Lincoln Institute of Land Policy.
- Owuor, S O, and R A Obudho. 1997. "Urban open Spaces in the City of Nairobi, Kenya." In *The Third World city: Emerging Countours*, by R S Melkote and (eds). Hyderabad: Delta Publishing House.
- Sifuna, N. 2006. "Using Eminent Domain Powers to Acquire Private Lands for Protected Area Wildlife Conservation: A Survey Under Kenyan Law." Law, Environment and Development Journal 84.
- Sifuna, N W. 2009. Legal and Institutional Arrangements fo Damage Caused By Wildlife in Kenya and Botswana. PhD Thesis, School of Law, University of Witwatersrand, Faculty of Commerce, Law and Management, Johannesburg: Unpublished, .
- Soja, E W. 2010. Seeking Spatial Justice. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Southall, R. 2005. "The Ndungu Report: Land & Graft in Kenya." *Review of African Political Economy*, March: 142-51.
- Steinhart, E. 1994. *National Parks and Anti-Poaching in Kenya, 1947-1957*. Vols. 27, No.1. Nairobi: The International Journal of African Historical Studies.

- Steinhert, E. 1989. "Hunters and Poachers and Game Keepers: Towards a Colonial History of Hunting in Colonial Kenya." *Journal of African History* 30 (1989): 247-264.
- Western, D, S Russell, and I Cuthill. 2009. "The Status of Wildlife in Protected Areas Compared to Non-Protected Areas of Kenya." *PLoS ONE* 4 (7).
- Wolch, J R, J Byrne, and J P Newell. 2014. "Urban green space, public health, and environmental justice: The challenge of making cities 'just green enough'." *Landscape and Urban Planning* 125: 234-244.